Rapport communal

Sur l'exercice 2023

(Période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023)

Commune de Chaumont-Gistoux

Arrondissement de Nivelles

Province du Brabant wallon

Administration communale de Chaumont-Gistoux
Rue Colleau 2
1325 CHAUMONT-GISTOUX

COMMUNE DE CHAUMONT-GISTOUX

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

PROVINCE DU BRABANT WALLON

RAPPORT

Adressé par

le Collège communal
au Conseil communal
en vertu de l'article L 1122-23 du
Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

ANNEE 2023
(du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023)

Table des matières

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Commune	p.4
Service Population – Etat civil	p.6
Service Manifestations publiques	p.8
Service Communication	p.12
Service Juridique et Assurances	p.18
Service Travaux – Marchés Publics	p.23
Service Environnement – Espaces verts	p.43
Service Urbanisme et Aménagement du territoire - C.C.A.T.M.	p.52
Situation budgétaire et financière	p.57
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	p.59
Pôle AJE	p.64
Sports - A.S.B.L. Omnisports Chaumont-Gistoux – Régie Communale Autonome	p.81
Energie	p.85
Culture – Tourisme – Vie Associative	p.90
Participation citoyenne	p.103
PLANU	p.105
Commerce	p.108

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Commune

CONSEIL COMMUNAL

Nombre de réunions du Conseil communal
(Nombre arrêté au 30/09/2023) **10**

COLLEGE COMMUNAL

Nombre de réunions du Collège communal **44**
(Nombre arrêté au 30/09/2023)

SERVICE POPULATION – ETAT CIVIL

Chiffre population au 30/09/2023	**11.829**
Nombre de naissances	98 **dont** 42 garçons 56 filles
Nombre de décès	97 **dont** 47 hommes 50 femmes
Nombre de mariages	42
Nombre de divorces	40
Nombre d'adoptions	0
Nationalités	12
Nombre d'électeurs	8980 électeurs recensés dans la liste électorale pour les élections du 26/05/2019, liste arrêtée le 01/03/2019
Mouvement de la population	
Entrées	846
Sorties	758
Radiations d'office	40
Radiations pour l'étranger	85
Délivrance de documents	6544 **notamment :** Compositions de ménage : 1136 Certificats de vie : 80 Certificats de résidence et de nationalité : 431 Autorisations parentales : 511 Déclarations de cohabitation légale : 42 Déclarations d'euthanasie : 84 Attestations relatives au mode de sépulture : 94 Demandes de permis de conduire : 828 Demandes de permis de conduire internationaux : 141 Passeports : 1240
Etrangers	
Dossiers étrangers traités	67

SERVICE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Manifestations publiques

Beaucoup de Manifestations Publiques ont pu avoir lieu pendant la période écoulée. Elles ont été gérées par le service Festivité.

L'agent responsable de cette fonction est absent depuis février 2023 et une personne le remplace depuis le 30/03/2023 pour une continuité de service.
A cet effet, la boite mail générique : festivite@chaumont-gistoux.be a été créée.

L'agent reçoit les demandes des citoyens (par la fiche de renseignement), analyse les informations fournies et coordonne les demandes d'autorisations diverses (service de Police locale, visites de la zone de secours, autorisations DNF, recommandations SPW santé).
Les manifestations d'ampleur font l'objet de réunions de coordination et de débriefings notamment pour coordonner les mesures de sécurité autour de l'événement.
Une fois le dossier complet et les interrogations levées, les dossiers font l'objet d'une présentation au Collège communal qui donnera son accord ou son refus.
L'organisateur recevra un courrier en ce sens.

Du 30 septembre 2022 au 30 septembre 2023, 75 dossiers ont été traités.

La répartition chronologique se fait comme suit sur l'année ecoulée :

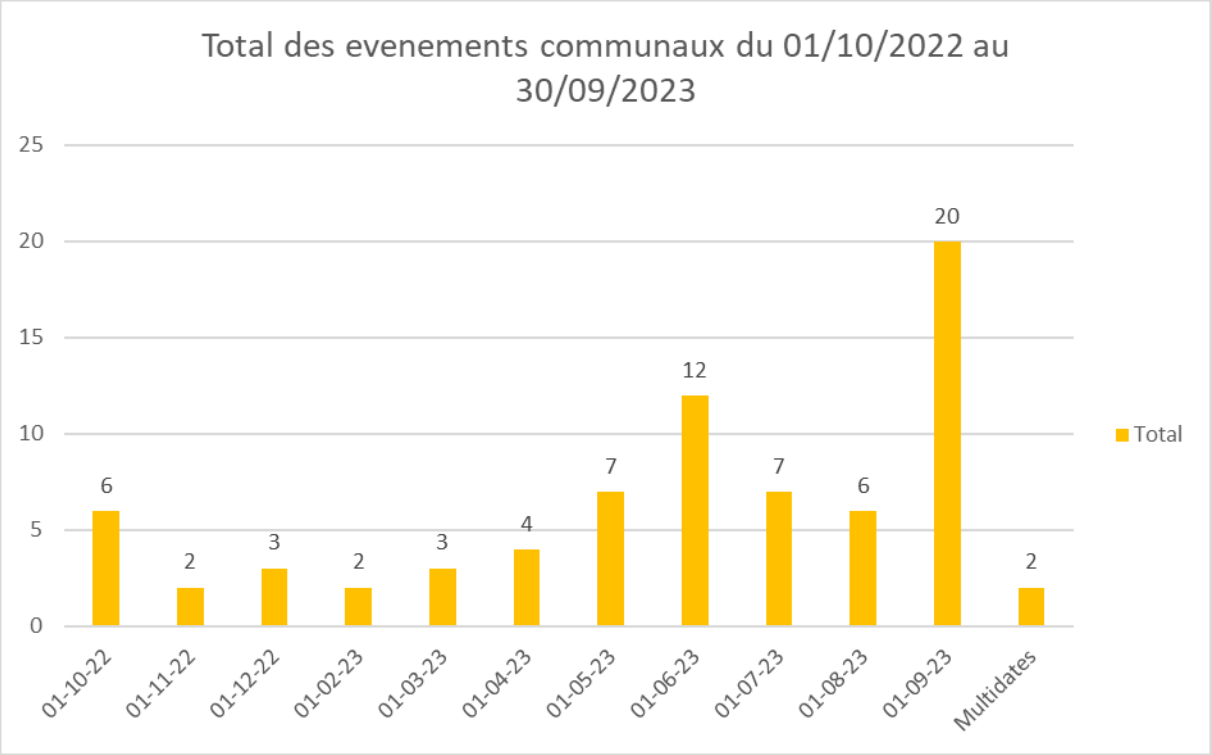

Les évènements « multidates » arrivent à plusieurs reprises mais sont traités administrativement comme un seul évènement

Du 30 septembre 2022 au 30 septembre 2023, 75 dossiers ont été traités :

Nature de la Manifestation Publique	Nombre d'Evènement
Jogging / marche / Trail	**14**
Jogging de Heze	
Jogging du Pisselet	
Jogging du ronvau	
Liaisons intervillages	
Marche Adeps - Fondation Micheline	
Marche adeps - Longueville	
Marche adeps anémones	
Marche adeps Longueville	
Marche Adeps Sport pour tous	
Marche aux sorcieres	
Marche pour l'Amitie	
Parcours randonnee pedestre - ASBL Taxi Seniors	
point vertAadeps au depart de wavre	
Trail Vinci	
course/ballade cycliste	**12**
Balade cycliste 8 villages	
Course relais VTT jogging	
Course VTT Maleves	
Courses cyclistes du royal velo club brabancon	
Cyclo rando	
Cycloval	
Parcours cycliste - ballade recreative	
Passage VTT De Natuurvrienden Haasrode	
Passage VTT For Haiti	
Roulez contre le cancer	
Run and Bike	
Super 8 Classic	
Brocante	**4**
Brocante annuelle du Bonly	
Brocante du Manypré	
Brocante Ecole de Gistoux	
Brocante / Kermesse à Longueville	
Rallye automobile	**2**
Balade d'ancêtres organisée par l'ASBL VisitWavre.	
Rando automobiles 1900	
Fancy Fair / Fete d'ecole / marche noel	**8**
Fancy fair ecole de Bonlez	
Fete ecole Chaumont - chemin des enfants	
Fete ecole Corroy	
Fete ecole Gistoux	
Marché de Noel Ecole de Dion	
Marché noel Ecole de Corroy	
Quizz musical	
Festivals musique	**2**
Ara - Kiwi	

Folestival - Festival de Longueville

Festivités communales **6**

Coquelicots Givrés

Fete des coquelicots

Fun games CG

Journée de la mobilité

Place aux artistes Aout

Place aux artistes Octobre

Evenement culturel **2**

Bar Binettes et bambins

Journées du patrimoine - Dion le Val

Fetes familles **1**

Fete des familles Lilas Bonlez

Fetes village / fete des voisins **10**

Cochonailles (comité des fêtes de Dion)

Fête annuelle Corroy le grand

Fete de village Dion le Val

Fete des voisins immeubles en fete

Fete des voisins à Corroy

Fete des voisins Pre Delcourt

Grand feu Longueville

Kermesse à Bonlez

Souper au fromage

Tournée de Sainte Nicolas à Corroy

marché artisanal **1**

Marché de créateurs Corroy

Rencontres **4**

Apéro 1325

Apéro de rentrée

Apres midi musicale du Relais

Les aperos 1325

Salon **1**

Salon Agricole Fugea

Scouts **1**

Fete unite Ferme Rose

Sport Divers **5**

Jumping Ecuries CVH

Fete du sport

Jumping fédération equestre Belge

Open Beach Volley

Tournoi de freesbee ultimate

Tournage film **1**

Tournage film JULIE au RONVAU 1

SERVICE COMMUNICATION

Bulletin communal « Amalgame »

Durant la période décrite dans ce rapport, notre service s'est occupé de la publication de **4 numéros du bulletin communal « Amalgame »**.

- Fin novembre 2022
- Fin février 2023
- Fin mai 2023
- Fin août 2023

Les bulletins communaux, outre les informations générales propres au fonctionnement de la Commune et aux défis qu'elle rencontre, proposent une série d'articles traitant de toutes les animations et activités organisées dans la commune. Ils évoquent également des thèmes liés à l'environnement, à la vie associative, ...

Depuis la version « Printemps 2021 », l'Amalgame est publié en version « newlook » en concordance avec la nouvelle charte graphique et est divisé en chapitres thématiques (tribunes politiques, finances, social, culture, environnement, police, enseignement et jeunesse, sports, tribune libre, énergie, …).

Guide communal

Ce guide permet à tout résident ou visiteur de trouver un maximum d'informations sur la vie communale, socio-culturelle, scolaire et sportive à Chaumont-Gistoux ainsi que les coordonnées des personnes de référence pour les différents services de l'administration.

La mise à jour du guide a été réalisée durant la période concernée pour une publication en fin d'année 2022.

Depuis plusieurs années, le guide communal est "couplé" avec le guide Vlan afin de ne pas démarcher les commerçants trop souvent pour l'insertion d'encarts publicitaires.

Site internet communal

Le site internet communal confirme, maintient et renforce sa position d'outil incontournable dans le cadre de la communication avec le citoyen. Une attention toute particulière y est d'ailleurs consacrée et les citoyens semblent apprécier cette manière de mettre les informations à leur disposition. Les statistiques de fréquentation du site confirment d'ailleurs ce point de vue.

Pour cette année, voici les résultats du nombre de visiteurs :

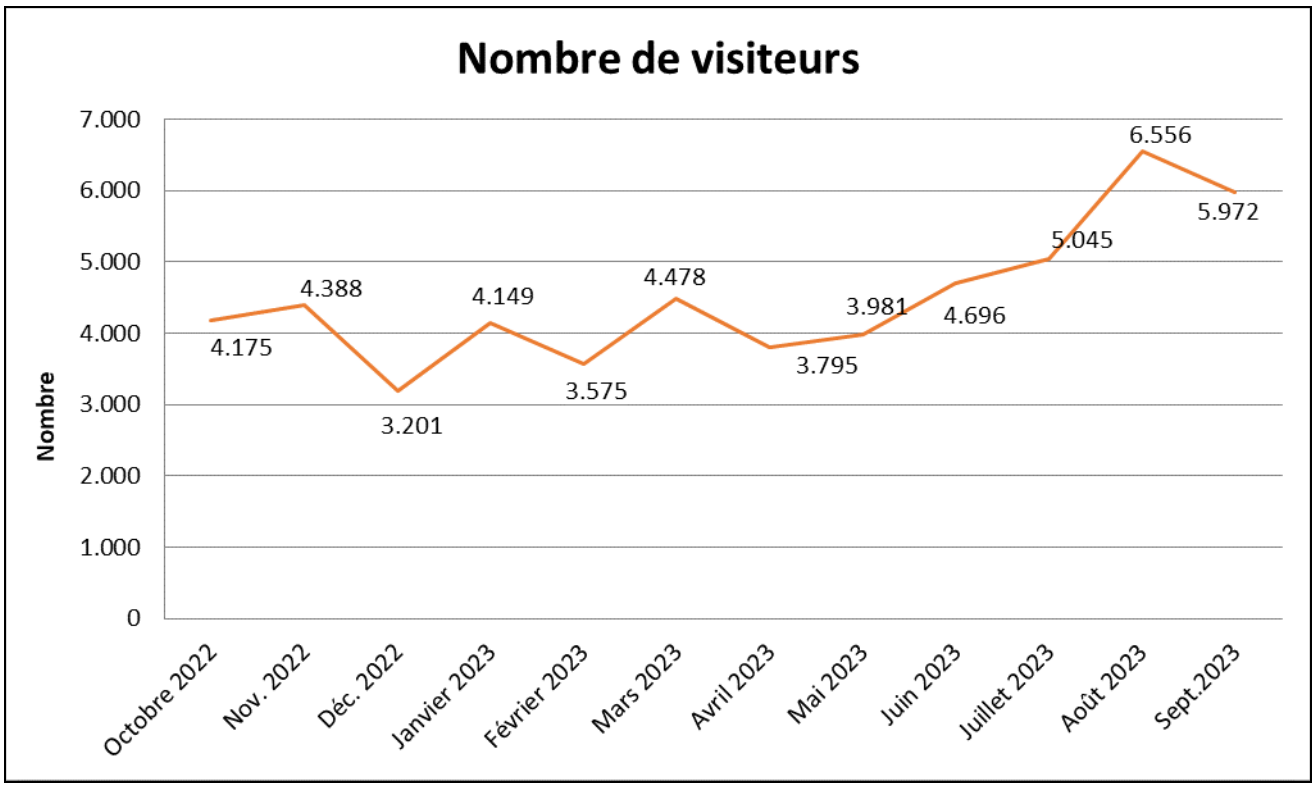

Le nombre de visites est globalement stable, fluctuant en fonction de l'actualité du moment (pics de fréquentation).

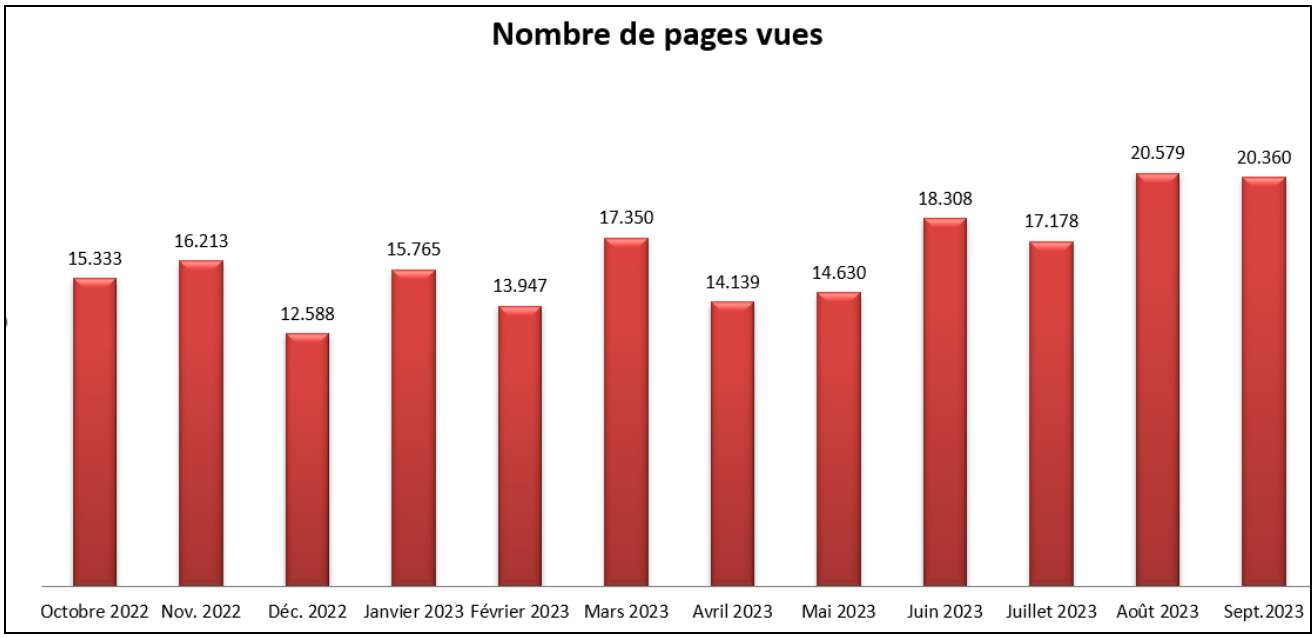

Dans le même ordre d'idées, le ***nombre de pages vues*** se calque plus ou moins sur le graphique du nombre de visiteurs repris ci-dessus.

La newsletter

Comme l'année dernière, la newsletter maintient son cap de parution mensuelle, sauf durant le mois de juillet.

A ce jour, soit fin septembre 2022, nous comptons 1.793 abonnés, toujours en lente progression.

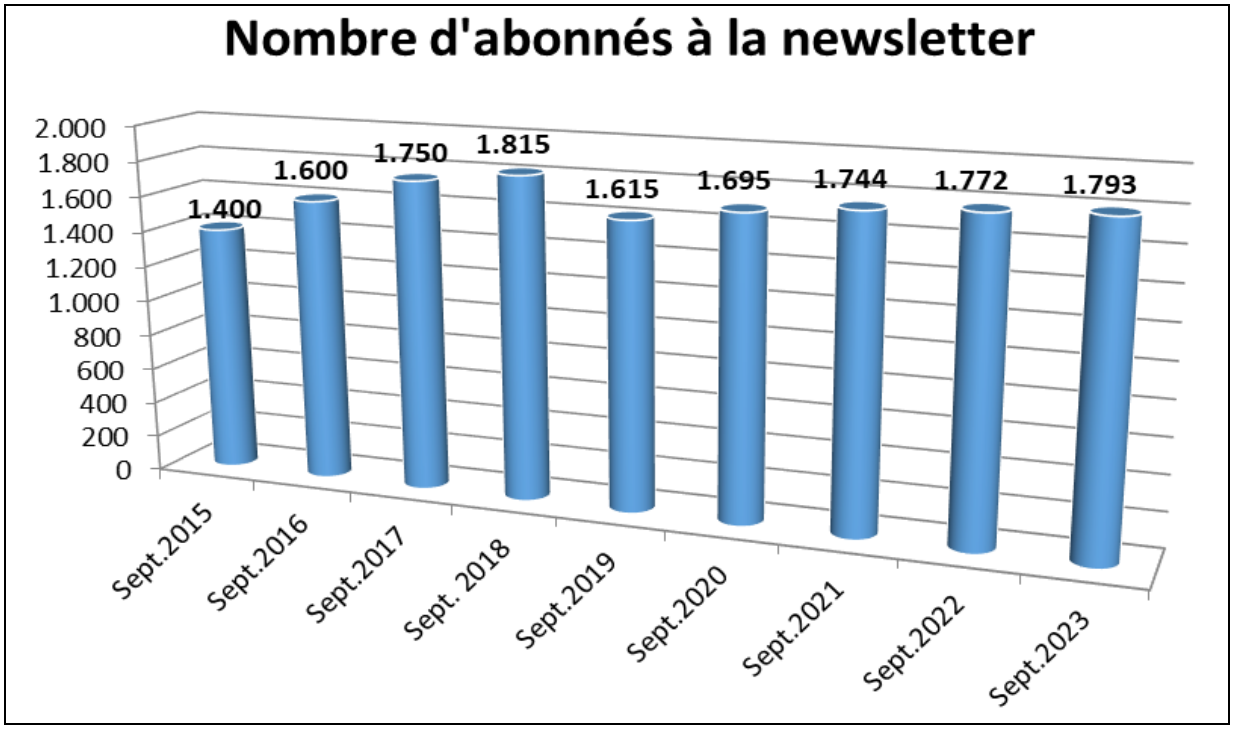

Page Facebook

La page Facebook de l'Administration communale a été lancée le 25 février 2016.

Les **objectifs** de cette présence sont les suivants :

- ✓ Diffuser les informations au plus grand nombre
- ✓ Améliorer le service aux usagers (point de contact supplémentaire)
- ✓ Développer l'interactivité et la proximité
- ✓ Augmenter la visibilité sur internet
- ✓ Fidéliser ses adhérents
- ✓ Mieux connaître ses usagers (via les statistiques notamment).

Au niveau des **sujets** abordés, il est important de focaliser l'attention sur les informations propres à l'administration, de créer de l'information originale ayant une valeur pour le public via l'insertion de photos, de mini-vidéos, de conseils, de trucs et astuces (en informatique notamment).
Il est également capital de partager les informations de "pages partenaires", telles que les pages des associations communales, de services d'utilité publique (Zone de Police des Ardennes brabançonnes, Contrat de Rivière Dyle-Gette, …).

La page est actuellement suivie par **4.700 abonnés**, soit une belle progression de 1.210 abonnés par rapport à la situation de fin septembre 2022.

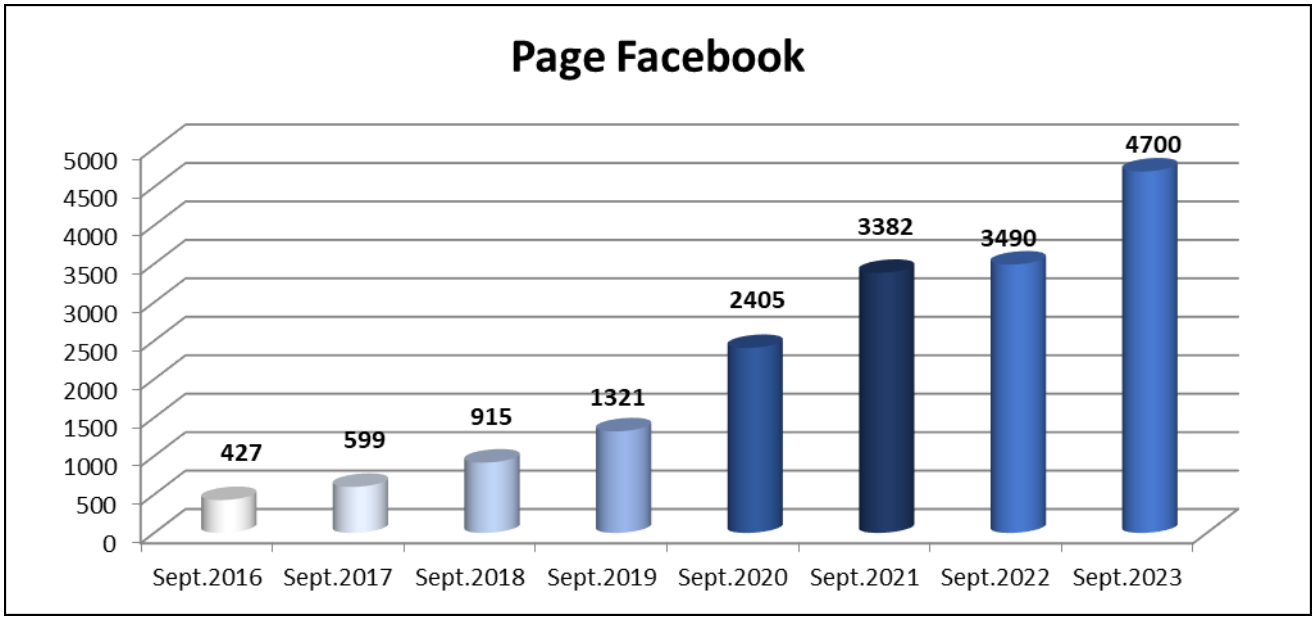

A titre tout à fait informatif, voici quelques statistiques des personnes qui suivent la page FB en fonction de leur genre et de leur tranche d'âge (audience).

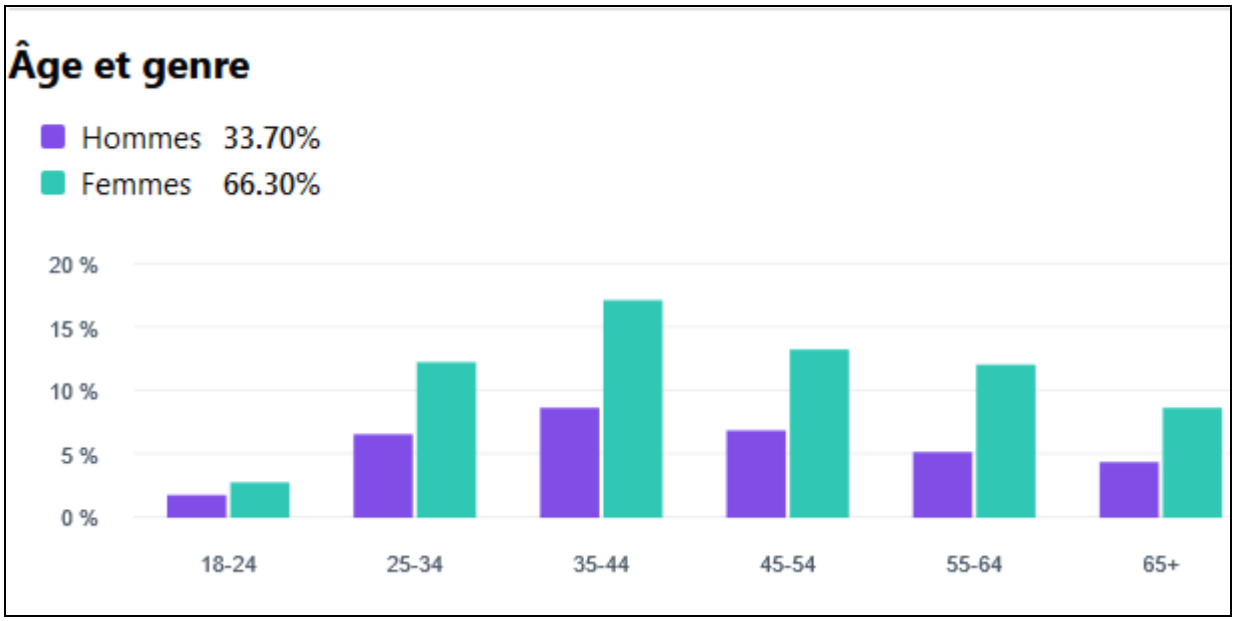

Le succès des publications peut être très fluctuant de l'une à l'autre en fonction des centres d'intérêt du groupe des "followers". Généralement, les vidéos et les galeries photos génèrent un plus grand trafic.

Il est à noter que ce sont les femmes (66,3%) qui interagissent le plus dont une majorité dans la tranche d'âge 35-44 ans ! Sans surprise, c'est la tranche d'âge des 18-24 ans qui interagit le moins. Nous avons donc ici une piste de réflexion à mener pour l'avenir en collaboration avec le Service Jeunesse. Les femmes de la tranche d'âge 65+ ne sont toutefois pas en reste, puisqu'elles participent à hauteur de 7,9%.

Communication de crise

L'incendie du Business Village est sans conteste l'événement qui a marqué les esprits de tout un chacun au mois de juillet 2023.

Appelée juste après les services de secours, l'autorité communale, le Bourgmestre f.f., s'est immédiatement rendue sur les lieux, suivie par les services communaux, dont la D5, la communication de crise.

Un poste de commandement opérationnel a été déployé très rapidement sur le site afin d'assurer la coordination opérationnelle, méthode de travail retenue qui permet de rassembler toutes les disciplines (Police ,Pompiers, Autorité communale, PLANU, Communication de crise, logistique, …) dans un container équipé de la zone de secours. La phase communale d'urgence n'a cependant pas été activée.

Ce rassemblement des différentes disciplines a permis de recouper les informations, d'assurer un suivi efficace sur les lieux de même que pour le voisinage. Les réunions se sont enchainées à intervalles réguliers, la fréquence diminuant au fur et à mesure de la journée et la maîtrise de l'incendie.

Outre les réseaux sociaux, la communication de crise a aussi été réalisée via le site internet communal et l'activation du système Be-Alert a permis de toucher la population de notre commune dans une zone géographique définie. Cette activation a été décidée sous l'impulsion de l'autorité communale et en concertation avec les différentes disciplines.

Le D5 (communication de crise), avec l'autorité communale, a été également sollicité par la presse tout au long de la journée. Celle-ci cherche constamment à obtenir les dernières informations et des interviews des différents protagonistes sur les lieux de l'incendie.

Une réunion de debriefing s'est tenue un mois après l'événement, permettant de tirer les enseignements de la gestion de cette crise sur le territoire communal. Les différentes disciplines se sont montrées satisfaites du travail réalisé face à cet important incendie qui aura mobilisé 4 zones de secours et près de 60 pompiers en même temps sur site, la Police locale mais aussi fédérale qui est venue en renfort, permettant la continuité du travail des policiers sur les Ardennes brabançonnes et donc la mission de service continu à la population.

****

Service juridique et assurances

(R.C., accidents scolaires, protection incendie et assurance des bâtiments, responsabilité des mandataires, assurance matériel informatique)

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du service :

- Une employée Graduat en Droit – En fonction depuis avril 2017 ;
- Une employée Master en Droit (juriste) – En fonction depuis avril 2016
  Remplacée du mois d'octobre 2023 au mois de janvier 2024 par un employé Master en Droit (juriste)

Nos **missions** sont détaillées ci-dessous par thème.

Précontentieux

Dès qu'une situation est susceptible de faire naître un litige, le Service Juridique prend le dossier en charge et analyse la situation afin de tenter de dégager une solution amiable.

Le Service Juridique met alors tout en œuvre pour éviter que la situation précontentieuse ne se transforme en contentieux devant les Cours et Tribunaux.

Contentieux

Le Service Juridique connaît des affaires et procédures pendantes devant les Cours et Tribunaux dans lesquelles la Commune est partie (demanderesse, défenderesse ou partie intervenante).

Il veille à la défense des intérêts de la Commune, informe le Collège des tenants et aboutissants des litiges, rédige les conclusions ou recours nécessaires, assure le cas échéant la communication avec l'avocat spécialisé désigné par la Commune, représente le Collège lors des audiences au Conseil d'Etat et à la Commission des recours, le Collège devant être représenté par un avocat devant les cours et tribunaux en vertu de l'article du 728 du CJ.

Patrimoine – Immobilier

Vente, emphytéose, superficie : De l'estimation à la signature de l'acte authentique, le Service Juridique s'assure du respect des dispositions légales en matière de vente d'immeuble appartenant à la Commune, notamment le respect du principe d'égalité et mesures de publicité adéquates et de la circulaire du 23 février 2016.
Lorsque l'offre a été acceptée par le Collège et soumise à l'approbation du Conseil, le Service Juridique est le relais entre le notaire/le Comité d'Acquisition et le Collège pour la rédaction du compromis, la relecture de l'acte authentique et la fixation de la signature.
Acquisition : le Service Juridique accompagne le Collège et le Conseil dans ses projets d'acquisition (détermination du prix, phase de négociation, rédaction de l'offre, relecture du projet d'acte), en ce compris les différentes acquisitions d'emprises en matière de voirie communale et d'égouttage.
Bail / **Convention d'occupation précaire** : analyse et rédaction de conventions.
Expropriation : gestion des dossiers d'expropriation + établissement d'un rétro planning + rédaction des délibérations et du projet d'arrêté ministériel.
Décret voirie : le service juridique assure le suivi des demandes relative à la création, modification ou suppression d'une voirie communale dans le respect de la procédure du décret voirie du 6 février 2014. Il assure également le suivi des actes de constat de voirie lesquels permettent de clarifier le statut de certaines voiries.

Inventaire du patrimoine : le patrimoine communal regroupe les bâtiments ainsi que les parcelles de terrain appartenant à la Commune. Le Service Juridique a fait un relevé de ces immeubles sur base du cadastre, recherche les titres de propriétés, et souhaite éclaircir le statut d'occupation de chaque immeuble en vue de réclamer les éventuels fermages impayés et de formaliser les accords verbaux via la rédaction de convention encadrant les occupations.

Analyse juridique spécifique à la demande du Collège et des différents services (MLG-LC)

Le Service Juridique est un service interne de support. Dans ce contexte, il est interrogé par les différents services, ainsi que par le Collège communal afin de répondre à des questions tant théoriques que pratiques.

Le Service Juridique se voit également confier les dossiers où une analyse sous l'angle juridique s'avère nécessaire. Il analyse alors la situation, mène les recherches utiles et rédige une note et un avis au Collège en proposant une ou plusieurs pistes de solutions.

En outre, le service mène des réflexions transversales en fonction des besoins spécifiques des services. Il s'implique dans des groupes de travail relatif à l'implémentation de nouvelle législation imposant le respect d'obligations nouvelles à charge de la Commune.

Finalement et dans le cadre des différentes synergies mises en place, le Service Juridique intervient également de manière ponctuelle afin de fournir des avis et services juridiques pour le CPAS de Chaumont-Gistoux, ou encore pour la RCA de Chaumont-Gistoux.

Depuis plusieurs années maintenant, nous constatons une augmentation des consultations du service juridique, dans toute matière que ce soit.

Suivi des plaintes

Les courriers de plainte émanant de citoyens reviennent au Service Juridique. Objet des plaintes - exemples : haies, chardons, aboiement, graffitis, survol des avions,…

Le Service Juridique répond à ces courriers de manière circonstanciée en rappelant la législation et les règlements en vigueur.

Si les plaintes doivent faire l'objet d'un constat, le service juridique renvoie le citoyen vers la Police ou l'agent constatateur (infractions environnementales) en fonction de la matière concernée.

Assurances

Le Service Juridique s'occupe aussi de l'ensemble des dossiers relatifs aux :

- accidents et sinistres automobiles ;
- accidents scolaires ;
- à la protection des bâtiments communaux dans le cadre de l'assurance contre l'incendie ;
- à la responsabilité civile et de la protection juridique de notre Administration communale ;
- à la couverture des différentes activités organisées par la Commune telles que la Fête des Coquelicots, le marché de Noël, etc. ;

Il reçoit les déclarations d'assurance, constitue un dossier complet, assure la transmission à l'organisme assureur, assiste aux expertises, assure le suivi des dossiers litigieux.

Depuis le 1er octobre 2023, la gestion des accidents scolaires a été reprise par les secrétariats des écoles, en raison de la proximité avec les élèves, enseignants, accueillants et parents.

Veille juridique et formations

Le Service Juridique veille au :

- relevé du site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, du Moniteur belge via la newsletter de l'Inforum et assure le transfert des informations aux services concernés ;
- relevé des sujets pouvant éclairer le Collège dans ses décisions et se charge de la rédaction d'un récapitulatif – outil indispensable pour une prise de décision optimale.

Les agents du service suivent les formations relatives aux changements législatifs et résument les points d'attention aux services concernés par les changements, par écrit ou par l'intermédiaire de formation interne.

Conventions

Le Service Juridique intervient également lors de la rédaction de conventions qui permettent d'encadrer contractuellement les relations de la Commune avec des particuliers, associations sportives et culturelles, groupes et groupements, ou encore avec des associations de jeunesse.

Subventions octroyées aux associations

Tâche récurrente qui occupe le service à partir du mois d'octobre/novembre.
Il s'agit d'établir un relevé annuel des subventions octroyées aux différentes associations, tel que :

- mise à disposition gratuite de salles communales ;
- prêt de matériel communal ;
- main d'œuvre du service technique et du service environnement ;
- subventions octroyées en numéraire.

Une fois les informations compilées, un courrier est adressé à chaque association afin de leur demander les pièces justificatives prouvant que ces subventions ont bien été utilisées aux fins annoncées dans leurs demandes initiales.
Un rapport est ensuite transmis au Collège communal ainsi qu'au Conseil.

Elaboration et/ou révision des règlements communaux

Le Service Juridique est à la disposition des différents services pour la création ou la révision des différents règlements les concernant (ex : révision du règlement abattage d'arbres en cours, révision du règlement taxe sur les concessions, révision du règlement location salles et matériel).

Appels à projets

La Province du Brabant wallon liste chaque année l'ensemble des appels à projets à destination des communes et CPAS.
Ces appels à projets peuvent varier en fonction des matières (par exemple : cohésion sociale, coulées de boue, économie, territoire, culture, etc.) et ont pour but d'octroyer un subventionnement pour chaque projet.
La liste des thématiques a néanmoins été récemment revue à la baisse.
Pour chaque dossier introduit, il convient de s'assurer du suivi administratif de celui-ci ainsi que de sa mise en œuvre. La Commune est tenue de rentrer un ensemble de pièces justificatives attestant de l'utilisation à bon escient de la subvention.
Le Service juridique est également chargé du suivi des appels à projets lancés par la Région wallonne ou toute autre instance.

Logement

Depuis avril 2021, le Service juridique a repris en main la matière du logement (à défaut d'éco-passeur) et coordonne les différentes actions devant être prises de manière urgente : suivi des demandes de permis de location, suivi des dossiers d'insalubrité, réflexion sur la mise en place d'un suivi relatif aux logements inoccupés. Mise en place d'un groupe de travail Habitat Solidaire.

SERVICE TRAVAUX – MARCHES PUBLICS

Rapport communal

Service Travaux/Marchés Publics

MARCHÉ	**Abords de l'Eglise de Gistoux – Aménagement d'un parking vert et d'un kiosque à ossature bois**
Mode de passation	procédure négociée directe avec publication préalable
Type	Travaux
Référence	2022-005
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Réception**
BUDGET	
Crédit	**2022 – BE – 521/721-60 – Aménagements aux terrains en cours d'exécution**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 219.604,72
Approbation conditions et mode de pass.	25/04/2022
Date publication	27/04/2022
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	30/11/2022
Attribué à	EECOCUR SA, Rue Du Tronquoy 47 à 5380 FERNELMONT
Montant de commande	€ 202.678,45

MARCHÉ	**Fourniture de peinture – Années 2023 & 2024**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	fournitures
Référence	2022 - 018
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**

BUDGET	
Crédit	**2022 – BO – 104/125-48 – autres frais pour bâtiments**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 7.908,98
Approbation conditions et mode de pass.	09/11/2022
Date d'envoi des invitations	10/11/2022
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	30/11/2022
Attribué à	Indigo, Av. Comte, G d'Ursel 11 à 1390 Grez-Doiceau

MARCHÉ	**Acquisition d'un tracteur tondeuse**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2022-015
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2022 - BE - 421/744-51 (n° de projet 20220006) - Achats de machines et de materiel d'equip. et d'exploitation**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 25.996,85
Approbation conditions et mode de pass.	10/10/2022
Date de la publication	13/10/2022
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	07/12/2022
Attribué à	V-Pro power equipment, Nijvelsebaan 115/2 à 3090 Overijse
Montant de l'attribution	€ 29.427,20

MARCHÉ	Fourniture de produits pour la lutte contre la neige et le verglas – Hiver 2022-2023
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2022 - 020
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2022 - BO - 421/140-13 - Fournit. et prest. pour la lutte contre neige et verglas**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 34.485,00
Approbation conditions et mode de pass.	07/12/2022
Date d'envoi des invitations	08/12/2022
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	21/12/2022
Attribué à	ECODREAM, rue Martinpa 8 à 4557 Soheit-Tinlot
Montant de commande	€ 30.855,00

MARCHÉ	Petites fournitures de bureau – Années 2023 & 2024
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2022-025
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 49.373,25

Approbation conditions et mode de pass.	11/01/2023
Date d'envoi des invitations	12/01/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	01/02/2023
Attribué à	LYRECO BELGIUM NV, Rue Du Fond Des Fourches 20 à 4041 Vottem
Montant de commande	€ 64.853,39

MARCHÉ	**Travaux d'égouttage – Collines des sources (phase 1)**
Mode de passation	procédure négociée directe avec publication préalable
Type	Travaux
Référence	2021-023
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2018-2023 - BE - 421/731-60 (n° de projet 20180006) - Travaux de voirie en cours d'execution**
SOUMISSION	
Auteur de projet	C² Project – Bureau d'étude
Estimation	€ 268.633,43
Approbation conditions et mode de pass.	19/12/2022
Date d'envoi des invitations	20/12/2021
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	08/03/2023
Attribué à	Entreprises FRATEUR Paul srl, Rue de la Polissoire, 1 à 5032 BOSSIERE-GEMBLOUX
Montant de commande	€ 208.208,09

MARCHÉ	Fourniture de matériaux de construction et de voirie – Années 2023 & 2024
Mode de passation	Procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-030
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 74.910,50
Approbation conditions et mode de pass.	01/02/2023
Date d'envoi des invitations	02/02/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	08/03/2023
Attribué à	BELMECO SA, Chaussee De Wavre 362 à 1390 Grez-Doiceau
Montant de commande	€ 45.702,70

MARCHÉ	Evacuation et traitement des balayures et boues d'avaloir – Gestion des déchets communaux
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Services
Référence	2023-032
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BO - 42111/124-06 - Evacuation dechets demolition voirie/terres excavees/balayures**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 31.460,00

Approbation conditions et mode de pass.	08/02/2023
Date d'envoi des invitations	09/02/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	08/03/2023
Attribué à	ECOTERRES SA, Avenue Jean Mermoz 3C à 6041 Gosselies
Montant de commande	€ 30.008,00

MARCHÉ	**Fourniture de bois et produits dérivés – Années 2023&2024**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-001
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 articles 104/125-48, 124/125-02, 421/125-02, 722/125-48 et 879/125-48 du service ordinaire ;**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 32.433,45
Approbation conditions et mode de pass.	15/02/2023
Date d'envoi des invitations	16/02/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	15/03/2023
Attribué à	BOURGUIGNON SA, Chemin de La Scierie, 12-16 à 1457 WALHAIN
Montant de commande	€ 31.804,92

MARCHÉ	Bail d'entretien des voiries communales
Mode de passation	procédure ouverte
Type	Travaux
Référence	2022-027
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 Diverses voiries
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BE- article 425/735-60**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 372.923.79
Approbation conditions et mode de pass.	06/02/2023
Date de la publication	07/02/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	05/04/2023
Attribué à	MELIN, Chaussée Provinciale, 85-87 à 1340 Ottignies
Montant de commande	€ 377.040,17

MARCHÉ	Fourniture de matériaux pour le stock électricité – Années 2023 & 2024
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2022-024
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux, rue Colleau 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023- BO - article 104/125-48**

SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 52.078,51
Approbation conditions et mode de pass.	22/03/2023
Date d'envoi des invitations	23/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	12/04/2023
Attribué à	CEBEO, Rue Provinciale 263/H à 1301 Bierges
Montant de commande	€ 50.156,50

MARCHÉ	**Missions diverses de géomètre pour les besoins de l'Administration communale - Années 2023 & 2024**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Services
Référence	2023-005
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BO - 124/122-01 - Honoraires et indemnites pour expertises**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 65.642,50
Approbation conditions et mode de pass.	15/03/2023
Date d'envoi des invitations	16/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	12/04/2023
Attribué à	GEOD SRL, Rue Auguste Lannoye 43/401 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Montant de commande	€ 50.578,00

MARCHÉ	Marché de fourniture de pièces automobiles
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-010
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BO - 421/127-48 - Frais de fonctionnement des vehicules**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 21.459,17
Approbation conditions et mode de pass.	29/03/2023
Date d'envoi des invitations	30/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	19/04/2023
Attribué à	Covalux, chaussée de Louvain 479 à 1300 Wavre
Montant de commande	€ 21.561,12

MARCHÉ	Fourniture de quincailleries et accessoires pour mobiliers divers
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	202-008
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BO - articles 124/125-02, 421/125-02 et 722/125-48**

SOUMISSION	
Estimation	€ 19.532,26
Approbation conditions et mode de pass.	15/03/2023
Date d'envoi des invitations	16/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	26/04/2023
Attribué à	FERNAND GEORGES SA, Rue de l'Industrie 5 à 1301 Wavre
Montant de commande	€ 9.794,26

MARCHÉ	**Acquisition d'un tracteur horticole**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-004
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BE - 421/743-98 (n° de projet 20230006) - Achats de vehicules speciaux et divers**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 60.000,00
Approbation conditions et mode de pass.	27/03/2023
Date d'envoi des invitations	30/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	17/05/223
Attribué à	BINI MICHEL ET JEAN-MARIE SPRL, Rue Janquart 18 à 5081 Meux
Montant de commande	€ 56.386,00

MARCHÉ	Fourniture de matériel sanitaire – années 203 & 2024
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-012
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023, articles 104/125-48, 124/125-02, 421/125-02, 722/125-48 et 879/125-48 du service ordinaire**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 27.028,88
Approbation conditions et mode de pass.	19/04/2023
Date d'envoi des invitations	20/04/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	17/05/2023
Attribué à	SUPERSANIT SA, Avenue des Princes, 28 à 1300 WAVRE
Montant de commande	€ 27.135,56

MARCHÉ	Confection et livraison de repas chauds s'inscrivant dans une démarche d'alimentation durable pour les écoles communales de Chaumont-Gistoux - août 2023- Juillet 2025
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Services
Référence	2023-002
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BO - 722/123-20 - Fournitures de repas**

SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 451.030,00
Approbation conditions et mode de pass.	12/04/2023
Date d'envoi des invitations	13/04/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	07/06/2023
Attribué à	TCO SERVICE SPRL, Chaussee De La Croix 92 à 1340 Ottignies
Montant de commande	€ 449.334,00

MARCHÉ	**Fourniture d'une solution informatique liée à la gestion et à la facturation des activités scolaires et extrascolaires**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-006
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BO - article 104/123-13**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 87.120,00
Approbation conditions et mode de pass.	22/03/2023
Date d'envoi des invitations	23/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	07/06/2023

Attribué à	APSCHOOL, Rue Louis Braille, 10 à 1402 Thines
Montant de commande	€ 73.064,64

MARCHÉ	**Travaux de renouvellement des préfabriqués à l'école communale de Bonlez**
Mode de passation	procédure concurrentielle avec négociation
Type	Travaux
Référence	2022-026
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 – Ecole de Bonlez
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Notification**
BUDGET	
Crédit	**2022 - BE - 7221/722-60 (n° de projet 20220012) - Travaux en cours d'execution de constructions de batiments**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Tim Concept – Bureau d'étude
Estimation	€ 2.327.827,01
Approbation conditions et mode de pass.	06/02/2023
Date de la publication	07/02/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	14/06/2023
Attribué à	MODULART, Rue de la Déportation 218 à 1480 Tubize
Montant de commande	€ 2.488.349,77

MARCHÉ	**Programme prioritaire de travaux (PPT) - École communale de Bonlez - Extension d'un local polyvalent (réfectoire, accueil, garderie,...)**
Mode de passation	procédure négociée directe avec publication préalable
Type	Travaux
Référence	2023-009
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2- Ecole de Bonlez
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux

État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BE - 7221/724-60 (n° de projet 20230013) - Equip. et maint. extra. en cours d'execution des batiments**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Mael Architecture – Bureau d'étude
Estimation	€ 238.155,66
Approbation conditions et mode de pass.	27/03/2023
Date de la publication	28/03/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	14/06/2023
Attribué à	ATELIER JORDENS, Avenue des Moissons 20 à 1360 Perwez
Montant de commande	€ 247.837,51

MARCHÉ	**Marché conjoint de service destiné à conclure un contrat d'assurance hospitalisation collective pour le personnel de l'Administration communale, du CPAS et de la RCA de Chaumont-Gistoux - 01/08/2023 au 31/07/2027**
Mode de passation	procédure ouverte
Type	Travaux
Référence	2023-009
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2- Ecole de Bonlez
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BO - article 050/115-41**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 944.160,00
Approbation conditions et mode de pass.	17/05/2023

Date d'envoi des invitations	22/05/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	28/06/2023
Attribué à	Ethias S.A., rue des croisiers, 24 à 4000 Liège
Montant de commande	€ 719.904,96

MARCHÉ	**Fourniture de produits d'entretien et d'hygiène**
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-003
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BO - articles 104/125-01, 421/125-01, 7221/125-48, 7222/125-48, 7223/125-48, 7224/125-48, 7225/125-48 et 764/125-48**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 71.890,34
Approbation conditions et mode de pass.	31/05/2023
Date d'envoi des invitations	01/06/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	05/07/2023
Attribué à	MP PRO, Grand'route 10A à 1435 Corbais
Montant de commande	€ 42.019,74

MARCHÉ	Transport des élèves des écoles communales de Chaumont-Gistoux pour les voyages scolaires
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Services
Référence	2023-011
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 – 5 écoles
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BO - articles 7221/124-22, 7222/124-22, 7223/124-22, 7224/124-22 et 7225/124-22**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 22.535,60
Approbation conditions et mode de pass.	21/06/2023
Date d'envoi des invitations	22/06/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	26/07/2023
Attribué à	B Travel sprl, Rue des Six Heures, 5 à 1457 Nil-St-Vincent
Montant de commande	€ 19.581,46

MARCHÉ	Réhabilitation du chemin du Relais
Mode de passation	procédure négociée directe avec publication préalable
Type	Travaux
Référence	2022-021
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2022 - BE - 421/731-60 (n° de projet 20220005) - Travaux de voirie en cours d'exécution**

SOUMISSION	
Auteur de projet	C² Project – Bureau d'étude
Estimation	€ 447.523,04
Approbation conditions et mode de pass.	24/04/2023
Date d'envoi des invitations	24/05/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	06/09/2023
Attribué à	EUROVIA Belgium SA, Allée Hof ter Vleest 1 à 1070 Bruxelles
Montant de commande	€ 395.192,61

MARCHÉ	**Mission d'auteur de projet - Étude de projets PIC-PIMACI 2022-2024**
Mode de passation	procédure ouverte
Type	Services
Référence	2023-014
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 - BE - 421/731-60 (n° de projet 20230005) - Travaux de voirie en cours d'execution**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 285.560,00
Approbation conditions et mode de pass.	26/06/2023
Date d'envoi des invitations	28/06/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	20/09/2023
Attribué à	Atelier d'Architecture DR(EA)²M srl, Place Communale 28 à 6230 Pont-à-Celles
Montant de commande	€ 98.351,22

MARCHÉ	Location de modules pour l'école de Bonlez
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Services
Référence	2023-015
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BO - article 722/124-06**
SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 49.820,00
Approbation conditions et mode de pass.	30/08/2023
Date d'envoi des invitations	30/08/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	20/09/2023
Attribué à	ALGECO BELGIUM NV, Schoebroekstraat 34-36 à 3580 Beringen
Montant de commande	€ 45.018,09

MARCHÉ	Acquisition de deux camionnettes neuves simple cabine – benne basculante pour le service environnement et le service technique
Mode de passation	Procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-017
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	**Exécution**
BUDGET	
Crédit	**2023 – BE - article 421/743-98 (n° de projet 20230005)**

SOUMISSION	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 121.000,00
Approbation conditions et mode de pass.	28/08/2023
Date d'envoi des invitations	30/08/2023
EXÉCUTION	
Approbation de l'attribution	20/09/2023
Attribué à	MAN, rue du Polissou 4 à 5590 Achêne
Montant de commande	€ 111.925,00

Environnement – Espaces verts – Mobilité

Rapport d'activités 2023

Commune de Chaumont-Gistoux

Rapport d'activité pour la période du 1/10/2022 au 30/09/2023

Missions

Préserver le patrimoine naturel communal et proposer des services facilitant l'adoption de comportements plus respectueux de notre cadre de vie, telles sont les missions fondamentales des agents exerçant leurs fonctions au sein du service « Environnement - Espaces verts – Mobilité » (S.E.E.V.M.).

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

- Coût vérité

En matière de déchets, la commune évolue dans un contexte réglementé par le **l'A.G.W du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents**. Dans ce cadre, la Conseillère en Environnement participe au relevé des coûts et recettes relatifs à la gestion des déchets (coût-vérité) de l'année précédente (2022) et à l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice de l'année suivante (2024).

- Rondes de propreté

Pour **réduire ou prévenir les dépôts illicites**, ces rondes consistent à ramasser manuellement les déchets répandus sur les talus, chemins et bois, ainsi qu'à vidanger les corbeilles de rue réparties sur l'ensemble du territoire.

- Collectes sélectives de déchets d'origine ménagère et réforme de la collecte communale des déchets verts

La commune évolue dans un contexte réglementé par le **Décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et le Plan wallon des Déchets-Ressources**, dont l'un des quatre objectifs est de favoriser le recyclage et la valorisation des déchets produits et prôner la collecte sélective de ceux-ci ; **le devoir essentiel que le plan impose aux pouvoirs locaux est d'appliquer la collecte sélective afin de lutter contre « le tout à la poubelle »**.
Soutien temporaire contribuant à conserver l'autonomie de la personne à des moments de la vie où cette capacité est altérée par l'âge, la maladie, un accident …, les **ramassages bihebdomadaires** s'adressent aux personnes âgées d'au moins 70 ans, ne bénéficiant pas de la collecte par conteneur ou éprouvant des difficultés de mobilité dues à un handicap ou à une absence de véhicule.
Au cours des permanences téléphoniques, **la réceptionniste** organise l'agenda de la collecte des déchets verts (de l'enregistrement des rendez-vous à la classification des données) et oriente les autres demandes adressées par voie téléphonique vers la conseillère en environnement, l'agent de police judiciaire chargé des infractions environnementales ou le responsable des espaces verts.

- Relais auprès d'InBW, Inovim et les citoyens en matière de déchets

Les demandes de dérogation ou le passage de certaines rues qui ne l'étaient pas encore au conteneur à puce ainsi que les plaintes et demandes spécifiques de citoyens passent par la Conseillère en Environnement.

Gestion des espaces verts et du patrimoine naturel

- Préservation de la qualité des sites

En raison de l'intensification des effets du changement climatique (sécheresse, tempêtes, …), **des chantiers de tonte ou de taille sont remplacés par des chantiers d'abattage**. Se multiplient aussi les **visites de contrôle sur le domaine privé,** à la demande du service juridique, lorsque les biens peuvent engendrer des risques pour le domaine public (arbres morts ou malades) ou du service « Urbanisme », pour le constat de

plantations compensatoires exigées dans le cadre de permis d'urbanisme ou de simples permis d'abattage.

- Gestion différenciée d'espaces verts publics

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, **le S.E.E.V.M. gère des espaces verts favorisant, prioritairement, la biodiversité.** Certains sites s'intègrent dans des projets participatifs où les tâches se répartissent entre le S.E.E.V.M. et des citoyens (**jardins partagés et roseraie communale, projets BiodiverCité**). Ainsi, les agents communaux alimentent les potagers collectifs en eau, tondent les accès aux parterres de la roseraie et enlèvent les déchets verts issus des abords des parcelles potagères et des chantiers de réhabilitation.

Dans le **parc d'Inchebroux** s'entretiennent arbres et arbustes, plantes vivaces, fascines, passerelles, arches végétales faisant passer le visiteur d'un monde urbanisé (plantation taillée et tonte bimensuelle) à un monde plus naturel (végétation spontanée et fauchage annuel) où ronces et orties accueillent libellules, coccinelles, abeilles, papillons, couvées de poules d'eau …

En signant la convention « Bords de route », le 11 mai 1995, la commune s'est engagée à établir un **plan de gestion afin de rationaliser le fauchage tardif des bords de routes** qui représentent d'importantes surfaces susceptibles d'accueillir une faune et une flore sauvages. **Depuis 2020, le S.E.E.V.M. est associé à cet entretien** : un balisage temporaire est placé sur une **vingtaine d'inventaires botaniques** entrepris par le S.P.W./D.G.O.3. Progressivement, les balises « fauchage tardif – nature préservée » remplaceront les panneaux « fauchage tardif – zone refuge ».

Depuis l'été 2016, le S.E.E.V.M. gère toutes ses interventions en **« zéro pesticide »**. Là où la croissance naturelle de la végétation n'est pas tolérée (pieds d'arbres de chicanes, parterres proches d'habitations …), est étalée une couverture en copeaux de schiste ou de végétaux sur **une base en géotextile biodégradable**. A partir de 2020, le principe est étendu **aux parcelles de cimetières créées par les jardiniers**.

- *Accompagnement de valorisation du patrimoine naturel en collaboration avec les citoyens*

Dans le cadre de la subvention de la Région Wallonne « BiodiverCité », cinq fiches-actions ont été rentrées au printemps 2023. Ces fiches portent sur la valorisation d'espaces communaux par des plantations, la pose de nichoirs pour des espèces ciblées, la signalétique didactique d'espace vert, etc.
Dans le cadre du budget participatif 2023, la Conseillère en Environnement a évalué les projets remis ayant attrait à l'environnement.

- *Plantations*

L'année 2023 fut riche en plantations diverses. L'objectif était clairement d'étendre la caractère vert de notre commune, de renforcer le maillage écologique et de restaurer les espaces qui avaient été défraichis.

Par ordre de réalisation et en mélange des essences suivantes :
Pommier sauvage, poirier sauvage, Bourdaine, Erable champêtre, Sureau noir et Sureau rouge, Aubépine à un style, Noisetier commun, Sorbier des oiseleurs, Prunellier, Cornouiller mâle, Fusain d'Europe, Troène, Viorne Aubier, Houx, Framboisier, Groseiller à cassis, Groseiller à grappes, Groseiller à maquereau, Cognassier, Néflier, Nerprun, Chêne sessile, Saule, Taxus et Juniperus.

Dion-le-Mont :
- talus chemin des Chouettes : 290 plants
- Chemin Mouche Bois : 310 plants
- Sentier du Botaniste : 102 plants
- Espace Perez : haie vive : 100 mètres en double rang : 210 plants
- Espace Perez : verger : 27 arbres haute tige
- École de Dion : grands sujets :2 Prunus umineko + 1 Pruns maackii Honey
- Cordon rivulaire : 495 mètres en deux rangs : 1260 plants
- Espace Perez : petits fruits : 76 plants

Gistoux :
- Regarnissage parking rue Zaine : 30 plants
- Haie vive au lotissement château d'eau : 146 mètres en double rang, 420 plants
- Avenue du Ronvau : regarnissage de la haie : 344 plants répartis sur 750 mètres
- Clos du Belvédère : grand sujet :1 Ginkgo biloba
- Étang Inchebroux : grand sujet :1 Ginkgo biloba
- Place du Gros Médart : grands sujets : 2 Liquidambar + 1 Pyrus Chanteclear
- Administration communale : grands sujets : 1 Clerondendron + 1 Liriodendron
- Cimetière : grand sujet : 1 Metasequoia
- Rue Folle France : replantation après déboisement : 790 plants
- Rue des Ecureuils : plantation haie vive périphérique : 549 plants
- Rue des Babaures, talus du cimetière : 21 plants (Taxus + Juniperus)
- Etang Inchebroux : 177 saules variés

Chaumont :
- Ecole des Moutons : 1 Magnolia grandiflora

Vieusart :
- Cimetière de Vieusart : grand sujet : 1 Quercus imbricaria (remplacement)

Corroy :
- rue Almez (côté E411) : 1096 plants

Bilan :
27 arbres fruitiers haute tige
13 arbres grands sujets
5675 Plants d'arbres et arbustes indigènes
741 mètres de nouvelles haie vive en double rang
12000 bulbes répartis sur les huit villages
Un nouveau parterre horticole composé de bulbes et de vivaces à l'entrée du bâtiment de l'Administration communale.

- *Participation à la labellisation Wallonie En Fleurs*

La Conseillère en Environnement a rentré le dossier de candidature pour la labellisation Wallonie En Fleurs en avril 2023. Cette labellisation a pour but de récompenser les Communes qui s'engagent à mettre en place un fleurissement et une végétalisation durable sur leur territoire tout en intégrant la biodiversité aux aménagements réalisés. Une visite du Jury a suivi en juin et la Commune de Chaumont-Gistoux a été honorée de « deux fleurs » lors des résultats du Concours en novembre 2023.

Gestion des espèces invasives

Un contrat de service pour la neutralisation des nids primaires et secondaires de frelons asiatiques (*Vespa velutina*) a été mis en place à l'été 2023 afin de lutter contre l'expansion de l'espèce invasive et garantir la sécurité publique. L'intervention chez les particuliers habitant la commune ainsi que pour les terrains et bâtiments communaux sont pris en

charge par la Commune après examen de la demande par la Conseillère en Environnement ou à défaut l'A.P.J. chargé des infractions environnementales.

La lutte contre la balsamine et la Berce du Caucase est poursuivie en permanence par les services Espaces Verts.

Sensibilisation en matière d'environnement

- Conférences « Comment gérer les déchets verts au jardin »

Le 31 mars 2023, deux séances de la conférence « Comment gérer les déchets au jardin » par Vincent Gobbe du Comité Jean Pain asbl ont été organisées à la Salle Communale de Longueville. L'objectif de ces conférences était l'accompagnement des citoyens suite à la réforme de la collecte des déchets verts et afin que chacun puisse monter en compétence dans la gestion de ses déchets verts *in situ*. La fréquentation a été d'une trentaine de personnes en tout.

- Opérations de nettoyage Be Wapp

Du 23 au 26 mars 2023, plusieurs groupes de citoyens et certaines classes de l'École de Bonlez ont participé souscrivent à l'opération régionale « Grand nettoyage » (sensibilisation de la population à la propreté) de l'a.s.b.l. « Be WaPP » (créée par Comeos, Févia Wallonie et Fost plus) pour des actions ciblées sur des parcours prédéfinis. La Conseillère Environnement est la coordinatrice communale de cette action (réponse aux questions des citoyens, organisation de la collecte des sacs récoltés par le Service Technique, etc.).

- Nuit Européenne des Chauves-souris

La Conseillère en Environnement en collaboration avec Natagora Plecotus a organisé la Nuit Européenne des Chauves-Souris le samedi 26 août 2023. Dans le cadre de cette journée, une conférence sur l'accueil de la biodiversité dans le bâti (centrée sur les chauves-souris) et une balade « chauves-souris » à l'Étang d'Inchebroux ont été organisées. La fréquentation a été d'une quarantaine de personnes, avec des retours positifs concernant la conférence et la balade.

- *Campagne de communication sur la migration des batraciens*

En février, mars et avril 2023, les panneaux de la campagne de **migration printanière des batraciens** placés par le S.E.E.V.M. couvrent les 14 sites signalés par les riverains sur Bonlez, Dion-le-Val, Vieusart, Gistoux …

Cette année, un panneau de décompte obtenu grâce au subside BiodiverCité a été placé sur l'avenue du Ronvau en plus d'un dispositif obligeant les automobilistes à ralentir. Il permet aux bénévoles qui assurent les sauvetages de mettre à jour en temps réel le nombre de batraciens transportés. La Conseillère en Environnement a également créé un flyer pour sensibiliser les automobilistes pour les sites de Vieusart et du Ronvau et une affiche de promotion de la campagne pour le public scolaire qui a été placée dans les écoles de l'entité.

Constatation/Avertissement/Verbalisation des infractions environnementales

Prévenir et réduire les comportements illicites en matière de gestion environnementale telles sont les missions de **l'agent de police judiciaire** (A.P.J.) **chargé des infractions environnementales** (1 TP) définies par le Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement.

-

A côté de la rédaction d'avertissements, de procès-verbaux et d'invitations à une mise en conformité, ce sont essentiellement des **actions de prévention générale ou ciblée** passant par des courriers d'avertissements sans injonction avec des conseils de mise en œuvre qui sont entreprises. Elles portent sur la taille des plantations en bordure des voies

lentes, l'éradication de plantes invasives le long des cours d'eau, les devoirs des riverains concernant la gestion des eaux usées domestiques en fonction de la zone d'assainissement dans laquelle se situe l'habitation, les alternatives aux herbicides, les conflits de voisinage …

Par ailleurs, l'A.P.J. chargé des infractions environnementales travaille **en collaboration avec les services régionaux** pour les traces constatées de pollution dans les cours d'eau ou les plans d'eau (S.O.S. Environnement-Nature) et la gestion de différents sites forestiers sur la commune (Département de la Nature et des Forêts).
Le S.E.E.V.M. contribue aussi à la rédaction et la **mise en œuvre du programme d'actions 2023-2025 du Contrat de rivière « Dyle-Gette » (C.R.D.G.)**.
L'A.P.J. associe ses collègues du S.E.E.V.M. à certaines de ses interventions : **administration des dépôts illicites, résolution des points noirs des cours d'eau répertoriés dans les programmes d'actions du Contrat de rivière …**
L'A.P.J. renforce, par ailleurs, les équipes du S.E.E.V.M., en sous-effectif,

• régulièrement : **gestion intégrale du programme d'entretien des chemins et sentiers** et, depuis le transfert du temps de travail du quatrième poste vers un autre service, **fonction de cantonnier** pour accompagner ses collègues dans l'exécution de leurs missions spécifiques (collecte des déchets verts, nettoyage des bords de route …);

• ponctuellement : organisation des chantiers de conditionnement des dépôts d'**amiante-ciment**, participation à des chantiers de **gestion d'espaces verts** …
Depuis le 9 mars 2016, le Collège communal attribue, à l'A.P.J., la **constatation des infractions à l'Article 27§5 et 6 du Règlement général de police** (R.G.P.) :
« Entretien […] des plantations en bordure de [la voie publique] » jusqu'à la **mise en conformité** par les contrevenants. Devenant alors assistant administratif pour la police locale, seule compétente pour la verbalisation desdites infractions, l'A.P.J. consacre une journée par semaine aux **visites de contrôle** sur les lieux où le délai de mise en conformité est arrivé à terme, aux **rendez-vous** avec des contrevenants et aux **rondes d'observations**. Le nombre d'avertissements varie en fonction des saisons : les débuts de printemps et d'automne demeurent les périodes privilégiées.
Cette année, à la **demande du service juridique**, toujours en suppléance des services de police de proximité, l'A.P.J. analyse les plans cadastraux, mesure les voiries publiques, constate les risques et contacte les propriétaires lorsque les plantations de ceux-ci représentent un **danger pour le domaine public** (voiries, équipements …).

Prévention des risques d'inondation
Destinés à la retenue provisoire du Train en cas de risques d'inondations, le **batardeau de l'étang d'Inchebroux et les systèmes d'alimentation et de vidange du plan d'eau** font, régulièrement, l'objet de visites de contrôle et de travaux de nettoyage (dévasement, enlèvement des entraves aux arrivées et sorties d'eau …).

Des visites de terrain permettant de faire un état des lieux des ouvrages de prévention contre les inondations a été réalisé par le Contremaitre en Environnement et la Conseillère en Environnement durant le printemps 2023. Suite à ces visites, un document de synthèse de l'état des lieux et une proposition de plan d'action de lutte contre les inondations ont été rédigés. Des aménagements rue d'Almez ont permis de freiner les axes de ruissellement lors des fortes pluie. Ils ont été expérimentés avec succès durant cet été.

Relais d'information auprès de la population
- Information et conseil

Directement ou par la voie de spécialistes, fournir des informations et des conseils sur une gestion plus respectueuse de son cadre de vie (déchets ménagers, mobilité, patrimoine naturel …).

- *Enquêtes publiques*

Publication, suivi et clôture de l'enquête publique de la Région Wallonne sur Stratégie Biodiversité 360° et de l'enquête publique de la Province du Brabant Wallon sur les projets des 3ème plans de gestion par districts hydrogéographique (2022-2027).

- *Médiation*

Associer la population à l'amélioration de la qualité du cadre de vie, entre autres, par l'intermédiaire de la création, de la gestion et/ou du suivi de groupes de travail.

Relais auprès des autorités publiques (aide à la décision)
Proposer, réaliser et/ou participer à des initiatives communales ou régionales et/ou donner un avis de « généraliste de l'environnement ».
Tout au long de l'année, des **réponses aux interpellations de citoyens, appels à projets** ... sont **documentées** pour le Collège communal ou, directement, pour les échevins de tutelle.

Interface vis-à-vis des services communaux
Assurer une coordination intra - et interservices : certains dossiers nécessitent une **approche transversale** (mise en place des conteneurs à puce, gestion différenciée des espaces verts dans les cimetières, révision du plan de fauchage tardif, procédures d'abattage d'arbres …). Le S.E.E.V.M. collabore alors avec les services « Réception », « Population », « Finances-Comptabilité », « Communication », « Juridique », « Travaux » …

Dans la cadre du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), plusieurs membres de l'équipe sont conviés lors des réunions transversales de l'équipe Pollec.

MOBILITÉ

- Plan communal de Mobilité (PCM)

En 2023, le PICM des Ardennes brabançonnes étant dépassé, le Collège marque son accord au lancement du plan communal de Mobilité de Chaumont-Gistoux. (PCM). Le dossier a été introduit auprès des instances concernées.

La commune souhaite mettre en place une réflexion sur la Mobilité en général dans la commune et en particulier sur la place qu'occupera la mobilité douce et la mobilité autour des écoles sur son territoire dans les prochaines années.

- A vélo

<u>Rangs scolaires à vélo</u>

Des initiatives de rang vélo (vélobus) et à pied fleurissent dans les établissements scolaires.

Un parcours existe aujourd'hui de Longueville à Gistoux, porté par des parents volontaires.

<u>Brevets cyclistes</u>

En 2023, les 5 écoles de l'entité de Chaumont-Gistoux, soit 106 élèves des 5e primaire, ont participé au brevet du cycliste organisé par Pro Vélo.

Plan Wallonie cyclable

En mars 2021, le Gouvernement wallon a approuvé la sélection de la commune de Chaumont-Gistoux dans le Plan Wallonie cyclable. A ce titre, la commune bénéficie d'un subside de 300.000€ pour la mise en œuvre de son Plan d'investissement Wallonie cyclable 2020- 2021 **qui devrait servir à financer des aménagements chemin du Relais en 2024 ?**

PIC PIMACI 22-24

En 2022, la Commune de Chaumont-Gistoux a introduit un plan d'investissement dans le cadre du PIC (Programme d'Investissement Communal) – PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité).

- A pied

En 2023, la commune de Chaumont-Gistoux a reçu le label « Commune Pédestre ».

Avec une « basket », elle devient une référence en matière de réseau de petites voiries publiques et de mobilité active et rejoint ainsi 58 communes déjà labellisées.

Les sentiers

Les 30 km de sentiers sont régulièrement entretenus (3 à 4 fois par an) par le service Espaces Verts.

L'usage de ces sentiers est de plus en plus fréquent. Ils sont appréciés par les promeneurs et attirent nombre de marches ADEPS, preuve de leur qualité, leur diversité et leur caractère pittoresque. Mais les sentiers retrouvent également leur fonction originelle qui reste au quotidien la liaison la plus douce entre les différents villages de l'entité, que ce soit pour se rendre à l'école ou faire ses courses.

- Transport à la demande

En 2023, la Commune a confirmé auprès du TEC et les autres communes impliquées, son adhésion pour deux années au projet TEC à la demande (TAD) pour un montant annuel de 15.000€. Le principe consiste à permettre à tout habitant dans un rayon approximatif de 5 km autour de la gare de LLN de rejoindre ladite gare via une plateforme de réservation et pour le prix d'une course normale.

- Voiture

Le carpooling situé à la sortie de l'E411 à hauteur de Corroy-le-Grand est bien utilisé.

L'extension du parking situé dans le centre de Gistoux a été réalisé en 2023. Il devra renforcer l'attraction du centre du village et des commerces qui s'y développent.

Chaussée de Huy

D'importants travaux d'asphaltage ont été réalisés sur la Chaussée de Huy.

1. Travaux d'asphaltage et réhabilitation de la piste cyclable sur le tronçon entre la N25 et la rue Arsène Matton
2. Travaux de réfection de toute la chaussée de Huy dans la traversée de Chaumont-Gistoux, de Wavre à Perwez.

- Journée de la Mobilité

Une journée de la Mobilité et du slow tourisme a été organisée le dimanche 17 septembre, réunissant près de 250 personnes au centre sportif André Docquier.

Au programme : parcours pédestres et cyclistes, circuit pédagogique pour les plus petits, ateliers sur la mobilité, rencontre avec plusieurs associations (Les Mollets solidaires, le Repair Café, Pro vélo, le Gracq, l'Office du Tourisme de CHG, des producteurs locaux,…). Essai de Microlino et de vélos dits alternatifs (cargo, speed pedelec, etc.)

- Sécurité

En 2023, la rue d'Inchebroux est passée en zone 30 au niveau du Cott'AJE (test de 6 mois) afin de sécuriser la traversée des enfants. Cette zone est accompagnée d'un passage suggéré peint en rouge et encadrée par deux Piéto.

En 2023, plusieurs études ont été réalisées en collaboration avec les conseils de la Région wallonne afin de renforcer encore la sécurité autour des écoles.

SERVICE URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CCATM

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ANNEE 2022-2023
(du 01.10.2022 au 30.09.2023)

Permis d'urbanisme délivrés du 01.10.2022 au 30.09.2023

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Nouvelles habitations	4	3	10	4	2	23
Extensions et transformations	12	4	5	12	5	38
Bâtiments agricoles	/	/	/	1	/	1
Abris de jardin et garages	/	/	/	/	/	/
Piscines (couvertes et à ciel ouvert)	/	/	/	/	/	/
Tennis	/	/	/	/	/	/
Autres	4	1	4	4	1	14
Immeubles appartements	/	/	/	/	/	/
Habitat groupé	/	/	/	/	/	/
Nombre d'habitations	/	/	/	/	/	/
Refus de permis d'urbanisme	3	/	2	/	1	6
Demandes de principe	1		2			3
Abattages d'arbres	1	/	/	/	/	1
Article D.IV.72 du CoDT implantations	14	9	9	17	1	50
Prorogations PU	/	/	1	1	/	2
Irrecevables						65

Permis d'urbanisation délivrés du 01.10.2022 au 30.09.2023

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Nombre de permis d'urbanisation	/	/	/	/	/	/
Nombre de lots créés	/	/	/	/	/	/
Modifications de permis	/	/	1	/	/	1
Refus	/	/	/	/	/	/
Demandes de principe	/	/	/	1	/	1
Renonciation lotissement	/	/	/	/	/	/

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Certificats d'urbanisme n°1	2	/	1	/	/	3
Certificats d'urbanisme n°2	/	/	/	/	/	/
Refus Certificats d'urbanisme n° 2	/	/	/	/	1	1
Divisions de biens	4	1	5	7	/	17
Divisions de biens refus	1	/	1	1	/	3
Avant-projet						152

Renseignements urbanistiques (courrier Notaires)						300

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Déclarations environnementales	44	14	19	13	8	98
Permis d'environnement	1	1	/	/	/	2
Modif au Permis d'environ	/	/	/	/	/	/
Permis uniques	1	/	/	/	/	1
Permis uni/enviro - refus	/	/	/	/	1	1
Permis intégré	/	/	/	1	/	1
Déclarations environnementales : changement exploitant	/	/	/	/	/	/

<u>Divers</u> :
Arrêtés ministériels :
Sur saisine (3) :

- Arrêté ministériel octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la transformation et extension d'une habitation ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la pose de 2 structures de panneaux photovoltaïques ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;

En recours (8) :

- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis unique pour la construction et l'exploitation d'une centrale bio masse brûlant du bois ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisation pour la création d'une nouvelle voirie ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction d'un ensemble de 24 appartements ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation unifamiliale ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le certificat d'urbanisme n°2 pour la création d'un second logement;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la démolition et reconstruction d'une habitation avec modification du relief du sol ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisation pour la création de 5 lots à bâtir avec la création d'une nouvelle voirie ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction de 10 habitations ;

Arrêtés du Fonctionnaire délégué :

Sur saisine (4) :

- Arrêté du Fonctionnaire délégué octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction de deux habitations mitoyennes ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué refusant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la transformation d'une habitation ;

- Arrêté Fonctionnaire délégué refusant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction d'une tiny house ;

D IV 22 (permis public - 6) :

- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour l'aménagement d'un parking vert et d'un kiosque à ossature bois ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour l'abattage d'une coupe de sapins de noël ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis pour la construction d'un mur de soutènement en L béton ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour la démolition du château d'eau et la construction de 2 réservoirs d'eau potable avec local technique et aménagement des abords ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme la création d'une petite infrastructure sportive de quartier ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour la pose de serres tunnels ;

****

Rapport d'activité de la Commission communale Consultative pour l'Aménagement du Territoire et la Mobilité de Chaumont-Gistoux

du 1/10/2022 et 30/09/2023.

La CCATM – commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité – est installée dans ses fonctions depuis milieu 2020. Le règlement d'ordre intérieur ainsi que la nouvelle composition ont été approuvés par arrêté ministériel.

La CCATM se compose de 33 membres en plus du Président (12 membres effectifs, 12 premiers suppléants et 9 seconds suppléants). La Présidente actuelle est toujours Mme Christine DUCHAMPS nommée en séance du 27/06/2022 du Conseil communal.

Certains membres de la CCATM se réunissent pour préparer des dossiers en réunion préparatoire quelques jours avant la séance plénière et soumettent en séance plénière leurs avis préalables. Certains membres constituent également des groupes de travail par gros dossiers ou par thèmes de sorte à alléger la séance plénière. Les avis officiels de la CCATM sont cependant toujours établis en séance plénière.

La CCATM s'est réunie 10 fois (séances plénières) pendant ces 12 mois. Toutes les séances plénières ont été réalisées en présentiel. La participation moyenne aux réunions a été de quasi 15 participants avec une moyenne de 8 effectifs.

Depuis le 1er juin 2017, le CWATUP a été remplacé par le CoDT. Cette nouvelle réglementation a généré du changement dans le cadre des avis à rendre pour le Collège communal. Outre les sollicitations obligatoires prévues par le CoDT, le Collège en séance du 14/06/2017 a également décidé que la CCATM donnerait un avis sur tous les dossiers de permis d'urbanisme et de CU n°2 de nouvelles habitations soumises à mesures de publicité.
La CCATM a ainsi remis des avis pour :

- 5 dossiers de permis d'urbanisme pour l'application du décret voirie (nouvelles voiries ou cession terrain) ;
- 3 dossiers de permis unique ;
- 2 dossiers public (D IV 22) ;
- 4 permis d'urbanisme (écarts aux prescriptions de lotissements) ;
- 3 permis d'urbanisme (écarts aux prescriptions du RGBSR) ;
- 4 permis d'urbanisme (dérogations aux prescriptions du Plan de secteur) ;
- 8 permis d'urbanisme (relatif à la profondeur construite) ;
- 3 permis d'urbanisme (initiative communale ou régionale)
- 1 dossier de permis d'urbanisation ;
- 1 dossier de permis d'urbanisme situé en site classé ;
- 1 avant-projet (avant complétude et dépôt de permis) ;

Les permis d'urbanisme traités concernent essentiellement des habitations (nouvelles constructions, extensions et transformations).

La CCATM a également émis un avis officiel sur le projet de SDT (schéma de développement territorial) mis à l'enquête publique cet été 2023.

La CCATM a été très active dans la création de groupes de travail par dossier dans la mesure où plusieurs gros dossiers ont été introduits cette année (ceux comprenant notamment l'application du décret voirie).

La CCATM a repris son travail de nettoyage et de modification de la liste des haies et arbres remarquables en collaboration avec le service environnement (M. Chavanne).

La CCATM a poursuivi son travail en sous-groupe pour les thèmes suivants :
- Aménagement vélo des voiries communales ;
- sécurité et dispositif d'éclairage (mobilité et abords des écoles notamment)

La CCATM a également pu compter sur la gentillesse et la bonne volonté d'une de ses membres pour réaliser le compte-rendu des avis donnés par la CCATM en regard des décisions finales prises par les dossiers. L'Administration remercie chaleureusement Mme Nadine LEBLANC pour ce travail.

SITUATION BUDGETAIRE ET FINANCIÈRE

Les services financiers de la Commune de Chaumont-Gistoux sont responsables de l'élaboration et du suivi des différents documents budgétaires et comptables indispensables à la réalisation des projets défendus par les autorités communales. En tant que service de support, l'objectif est de fournir un support logistique à l'activité des services communaux, et de procéder au recouvrement des moyens financiers nécessaires à la commune pour accomplir ses missions de service public. Le service a également une fonction de contrôle de légalité des dépenses.

Outre le Directeur financier commun qui supervise ces activités pour la Commune et le CPAS, les services financiers communaux sont constitués de 4 personnes, en charge de la gestion comptable, des investissements, du recouvrement et de la fiscalité. Des liens étroits sont également entretenus avec le pôle AJE pour le suivi de la facturation et du recouvrement des frais scolaires et extrascolaires.

Classiquement, l'année s'ouvrit par le vote du budget 2023 par le Conseil communal en sa séance de décembre 2022 et son approbation par l'autorité de tutelle. Ce budget présentait, au service ordinaire (qui rassemble *grosso modo* l'ensemble des dépenses courantes de personnel, de fonctionnement, de remboursement de la dette et de transfert), un boni à l'exercice propre de 282.483,70 € et un résultat global positif de 957.146,87 €. Au service extraordinaire, il était prévu des investissements pour un montant total de 7.577.195,74 €.

Ce budget sera modifié en deux occasions, lors des séances du Conseil communal de juin et novembre 2023.

Par ailleurs, lors de sa séance de mai 2023, le vote des comptes de l'exercice 2022 est intervenu. Le compte budgétaire se solde par un boni à l'exercice propre de 397.908,25 €. Ce compte a été l'occasion de constituer des réserves et provisions, qui assureront une stabilité et une assise financière confortable pour les exercices à venir et les investissements à réaliser.

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

RAPPORT ANNUEL des activités du 1/10/2022 au 30/09/2023

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

Notre mission principale consiste à mettre en relation des prestataires de services (demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RIS) avec des utilisateurs (particuliers, Asbl, administrations, écoles ainsi que le secteur agricole et horticole) désireux de faire effectuer des petits travaux en veillant toujours à ne pas nous substituer à un entrepreneur privé.

L'ALE a un rôle important d'information pour les personnes qui ont perdu leur travail et doivent s'inscrire comme demandeur d'emploi. Nous réalisions plusieurs tâches dont :

- Des entretiens individuels avec les travailleurs potentiels afin de leur expliquer le rôle de l'ALE et d'examiner les activités ALE susceptibles d'être réalisées.

- Mettre en avant les avantages pour les travailleurs ALE lors des entretiens individuels à savoir :
    - Un revenu complémentaire (au montant de l'allocation de chômage complète ou du revenu d'intégration ou d'une aide sociale financière) de 4,10 € par heure de travail exonéré d'impôt ;
    - Une assurance contre les accidents de travail (couverture sur le chemin et le lieu du travail) et une assurance responsabilité civile (couvrant le dommage involontaire causé à des tiers y compris l'utilisateur et ses biens) ;
    - Une flexibilité dans l'organisation des horaires de travail ;
    - La possibilité de travailler près de son domicile ;
    - L'aide à la réinsertion dans le circuit régulier du travail
    - L'accès à un éventail de formations pour les personnes inscrites en ALE sur base volontaire

D'autre part, l'Agence Locale pour L'Emploi de Chaumont-Gistoux propose des emplois de proximité qui permettent :

- à des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale équivalente de se réinsérer socio professionnellement.
- à des utilisateurs (particuliers, associations non commerciales, établissements d'enseignement ou encore des utilisateurs du secteur de l'horticulture ou de l'agriculture) de bénéficier des services non rencontrés par les circuits réguliers du travail.

L'ALE en CHIFFRES

Le nombre de prestataires actifs en ALE est de 10 en moyenne par mois. Ce qui est un bon maintient par rapport aux autres années.

ANNEE	Nbre de prestataires actifs au 30/09
2021	12
2022	11
2023	10

Le nombre de chômeurs complets indemnisés diminue depuis 2015 étant donné que le contrôle des chômeurs a été renforcé et les personnes ne pouvant pas prouver deux ans de travail temps plein ont été radiées. La législation concernant les allocations de chômage sur base des études a également été modifiée et limitée dans le temps à deux ou trois ans selon les cas. Certains bénéficiaires ont été radiés, d'autres, grâce à une recherche plus active, ont trouvé du travail.
Le nombre de demandeur d'emploi complet indemnisés dans la commune tend à se maintenir depuis l'année dernière. La diminution du nombre de chômeurs éligible en ALE est due à une mise à jour quotidienne des informations et donc un reflet de la situation au plus proche de la réalité.

	UTILISATEURS en ordre d'inscription*	CHOMEURS éligible en ALE**	CCI fin 2ème Trimestre***
10/2017 – 09/2018	32	218	527
10/2018 – 09/2019	22	225	495
10/2019 – 09/2020	19	229	532
10/2020 – 09/2021	23	221	463
10/2021 – 09/2022	25	459	485
10/2022 – 09/2023	21	253	483

* = nombre d'utilisateurs (de clients) de l'Ale en ordre d'inscription
**= nombre de chômeurs de la commune éligible aux conditions d'inscription à l'Ale et susceptibles d'y travailler
*** = nombre de chômeurs complets indemnisés dans la commune
(source : site du Forem - statistiques annuelles)

Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés selon les communes

Nous pouvons constater qu'actuellement, la tendance se maintient dans le nombre de demandeur d'emploi pour toutes les communes du Brabant Wallon.

Commune	08/2021	08/2022	08/2023
Arr. Nivelles	17.789	17.981	18.139
Prov. Brabant Wallon	17.789	17.981	18.139
Beauvechain	267	260	256
Braine-l'Alleud	1684	1658	1602
Braine-le-Château	466	458	449
Chaumont-Gistoux	493	509	483
Court-Saint-Etienne	468	504	498
Genappe	661	664	671
Grez-Doiceau	508	476	535
Incourt	220	235	220
Ittre	269	245	263

Jodoigne	666	660	727
Mont-Saint-Guibert	325	341	328
Nivelles	1485	1532	1603
Perwez	371	359	349
Rixensart	932	933	947
Tubize	1391	1442	1450
Villers-La-Ville	453	437	475
Waterloo	1161	1181	1287
Wavre	1651	1675	1627
Chastre	313	346	313
Helecine	160	158	170
Lasne	516	513	485
Orp-Jauche	321	342	367
Ottignies-Louvain-La-Neuve	1699	1738	1683
Ramillies	235	247	254
Rebecq	505	503	500
Walhain	274	286	276

Chiffres tirés des statistiques du site du FOREM – Statistique locale de la demande de l'emploi.

Initiatives locales du 10/2022 au 09/2023

- **Collaboration avec la cellule insertion professionnelle du CPAS**

Dans le but de créer une cohésion dans le travail de remise à l'emploi à Chaumont-Gistoux, l'ALE collabore avec l'agent d'insertion du CPAS. Nous collaborons afin de permettre aux personnes isolées, très loin de l'emploi de recréer un lien social, sortir de chez elles, reprendre confiance en elles afin de pouvoir, ensuite, se relancer dans la recherche d'emploi. Dans le courant de l'année 2022-2023, nous avons inscrits et formés des bénéficiaires du RIS.
Notre public étant similaire, nous collaborons également sur le plan des formations.

De plus la collaboration avec les autres acteurs du pôle social s'est renforcée depuis le déménagement des bureaux de l'ALE au pôle social.

- **Collaboration avec l'administration communale**

Quatre prestataires ALE font de l'accueil extra-scolaire. Une prestataires ALE a suivi la formation accueil temps libre en ce début d'année 2023.
Deux prestataires ALE ont été engagés sous contrat CDD par la commune en septembre 2023.

- **Prise en charge de formations individuelles ou de groupe en 2022 - 2023**

Fin 2022, aucune formation n'a été organisée car celle-ci se déroulait début 2022.

Dans le courant du premier semestre de l'année, deux formations ont eu lieu :

- La formation 100h accueil temps libre organisée en partenariat avec l'ALE de Wavre : une prestataire ALE, une accueillante extra-scolaire ainsi que personne volontaire, ont suivi la formation.
- Une formation en collaboration avec l'agent d'insertion du CPAS s'est déroulée courant mai – juin 2023

Dans le courant du second semestre, une formation a lieu :

- Une formation en collaboration avec l'agent d'insertion du CPAS et en collaboration avec la MIRE – BW : cette formation reprend les bases d'un parcours vers l'emploi. Nous y avons 4 participants.

- **Pérennisation des nouvelles conditions d'éligibilité en ALE**

Le FOREM a élargi les conditions d'éligibilité des demandeurs d'emploi pour pouvoir s'inscrire en ALE. En effet, depuis décembre 2020, il suffit d'être inscrit comme demandeur d'emploi et de bénéficier d'un jour d'allocation de chômage pour pouvoir s'inscrire en ALE.
Les autres conditions restent d'application mais cette nouvelle possibilité à élargi le champ des recherches pour satisfaire les demandes venant des utilisateurs.

En conclusion

L'ALE, en raison de sa position de proximité, de ses partenariats, son expérience et ses fonctions est amenée à rencontrer toutes les couches socio-économiques de la population de la commune et leur apporte ses services et informations.

L'ALE de Chaumont-Gistoux peut être considérée, à juste titre, comme un partenaire non négligeable dans les services offerts à la population de la commune et fonctionne comme un véritable bureau de l'emploi.

Horaire de l'Ale : Mardi et jeudi de 9h à 12h sur rdv

Responsables : Anastasiase Roulent
Téléphone 010/68.72.71 ou 0496/91.28.56
Mail : ale.chaumont.gistoux@gmail.com

PÔLE AJE

Rapport annuel du pôle AJE²

Services Accueil Temps Libre, Jeunesse, Enseignement et Entretien

Note informative préalable :

Création du **pôle AJE** en octobre 2021 avec emménagement au **Cott'AJE**, situé rue Inchebroux n°8 en février 2022. Intégration des équipes du service entretien le 4 juillet 2023. Le pôle **AJE²** compte actuellement 86 agents.

Le service d'Accueil Temps Libre

Un service d'accueil extrascolaire est organisé au sein de chaque école communale entre 7h et 19h00 (*18h30 depuis la rentrée du 28 août 2023*). Les enfants y sont accueillis par une équipe de professionnels qualifiés, motivés et qui proposent un accompagnement répondant aux normes de qualité telles que définies par l'ONE pour ce secteur. Cette équipe est représentée par 39 accueillant(e)s employé(e)s par la commune pour l'organisation de ce service.

L'ensemble des accueillant(e)s est inscrit dans un processus de formation. Outre une formation de base de 100h, les accueillant(e)s suivent également des formations continues à raison de 50h sur 3 ans.

Lors de l'année scolaire 2022-2023, l'équipe a notamment pu participer aux formations suivantes :

- les 17 et 24 mai 2023 (module de 13h) pour la formation Croix-Rouge : « Premiers secours et initiation à la réanimation pédiatrique » pour 10 accueillantes qui n'avaient pu suivre la formation en 2021-2022.

- le 8 mars 2023, l'ensemble de l'équipe ATL, a suivi la formation donnée par Inemo « Apprendre aux enfants à gérer les émotions et l'impulsivité en cours de récréation »

En dehors de ces moments-clés et souhaitant offrir un accueil de qualité à tous les enfants fréquentant l'extrascolaire, nous poursuivons avec toutes les équipes d'accueillant(e)s les objectifs et les projets en place dans les écoles :

1. les goûters ATL (faits maison par nos équipes chaque jeudi et vendredi)

2. la programmation d'activités en tous genres (mission explorateur, balades, activités culinaires, créatives, sportives, histoires & contes…)

La commune favorise également les partenariats avec des opérateurs privés proposant des activités extrascolaires : soit en mettant à disposition des locaux au sein des écoles, soit en mettant à disposition un bus transportant les enfants depuis l'école vers les différentes infrastructures sportives.

Ces deux initiatives communales sont réalisées dans l'optique de permettre à un maximum d'enfants de participer à des activités socio-culturelles, sportives et artistiques de leur choix.

Les goûters ATL

A raison de 4 fois par semaine, le service ATL propose aux enfants qui restent à l'accueil extrascolaire un goûter sain et équilibré composé d'un féculent, d'un fruit ou d'un légume de saison et d'un produit laitier. Les propositions de menus suivent les recommandations de l'ONE en la matière et sont co-construits avec les enfants et les équipes accueillantes.

A noter que les goûters sont faits maison par les accueillant(e)s tous les jeudis et vendredis. Depuis 3 ans, une équipe dédiée a été mise en place. Celle-ci se réunit tous les jeudis de 9h00 à 11h00 au sein de la cuisine du Cott 'AJE.
C'est également un temps de rencontre entre professionnels inter-école « et *hors école* ». Très belle énergie au sein de cette équipe de pâtissiers amateurs qui porte ce projet, apprécié tant par les enfants que par les parents, avec enthousiasme.

Quelques réalisations : energy balls, galettes, soupe, cake salé, cookies, sablés, crêpes, muffins aux légumes, banana bread, crème vanille, riz au lait, smoothie…

Depuis 2022, réalisation de 35 newsletters de l'accueil extrascolaire

Suite à l'état des lieux de l'ATL réalisé sur notre commune en 2021, suite aux retours des accueillant(e)s, à la demande des parents lors des conseils de participation, le service ATL a mis en place, début 2022, une newsletter

trimestrielle. Le format est simple : il s'agit d'un PDF recto/verso incluant les grandes lignes des temps d'accueil de chaque école durant le trimestre écoulé.

Grâce à la participation active des équipes de terrain et aux nombreuses photos partagées pour illustrer ces instants magiques et précieux, une newsletter est envoyée aux parents de chacune des écoles.

Le Carnet de l'ATL

Au mois de juin 2023, le carnet de l'ATL a été mis à jour et publié sur les différents réseaux de communication communaux : amalgame, Facebook, valves, site internet, site des écoles…

Ce carnet reprend tous les renseignements pratiques concernant les nombreuses activités existantes sur le territoire communal en dehors des heures scolaires.

Les clubs et les opérateurs intéressés ont également eu l'occasion de diffuser leurs annonces (stages, cours hebdomadaires, évènements...) à toutes les familles des enfants scolarisés dans les 5 écoles communales, notamment via la plateforme APschool.

Ceci permet aux enfants et aux parents de préparer à l'avance leur « rentrée ATL ».

Le 1er carnaval des enfants de Chaumont-Gistoux

La 1ère édition de la grande balade carnavalesque de Chaumont-Gistoux s'est déroulée le dimanche 19 mars et a attiré plus de 300 personnes.

Par cette initiative, entièrement gratuite, la Commune de Chaumont-Gistoux a souhaité soutenir et faire se rencontrer les arts de la rue, les enfants et leurs familles lors de cette après-midi haute en couleurs.

Musique, cirque, spectacle et gourmandises étaient au rendez-vous !

La 1ère porte ouverte des opérateurs extrascolaires

La 1ère édition de la porte ouverte des opérateurs extrascolaire de Chaumont-Gistoux s'est déroulée le 2 juillet 2023.

Par cette initiative, entièrement gratuite, la Commune de Chaumont-Gistoux a souhaité soutenir les opérateurs extrascolaires présents dans le planning des écoles. Ils ont pu, ce jour-là présenter leurs activités aux familles avant une éventuelle inscription.

La ludothèque de l'ATL

La Ludothèque du Cott 'AJE est un espace où sont réunis différents types de jeux mis à la disposition des accueillant(e)s pour jouer avec les enfants au sein des 5 écoles de la commune. Ce projet a été mis en place grâce à la subvention de la coordination ATL.

La ludothèque offre à l'enfant des jeux qui permettent d'expérimenter ses compétences à son rythme, d'explorer, de créer et d'imaginer.
Ce projet participe à l'éveil de l'enfant sur le plan éducatif, social et culturel.

La ludothèque poursuit l'objectif principal de favoriser les interactions entre adultes et enfants ainsi qu'entre enfants, à travers le jeu.
Au-delà de cette mission « de donner à jouer », ce projet remplit une mission éducative.

1. La ludothèque vise à offrir aux enfants toutes les possibilités d'épanouissement de leurs activités ludiques. Le jeu est un média essentiel à l'apprentissage et au développement de l'enfant.
2. Pour l'adulte, il est enrichissant car il lui permet de voir l'enfant différemment et met en évidence ses compétences.
3. Le jeu permet l'apprentissage de la responsabilisation, de l'autonomie, de la règle, mais aussi à la découverte et aux savoirs. Jouer stimule l'imaginaire et la cognition !

A travers le jeu, l'enfant apprend à se confronter à l'autre, à partager, à élaborer des temps de jeu commun, à vivre ensemble, à respecter chacun, à créer des liens et à échanger des savoirs.
C'est aussi permettre à l'enfant de s'approprier certaines règles de vie, tel que le respect des lieux, du matériel et le jeu des autres.

L'organisation des plaines de vacances

Des plaines de vacances sont organisées en juillet, août et pendant les 2 semaines de vacances de printemps. Ces plaines sont ouvertes aux enfants âgés entre 2,5 et 12 ans.

Par ailleurs, des « petites plaines » réservées aux enfants âgés entre 2,5 ans et 8 ans sont organisées également pendant les congés d'automne et de détente. Vu la réorganisation du système de congés scolaires, vu la demande croissante des parents pour inscrire leurs enfants, la tranche d'âge a été étendue à 12 ans pour toutes les semaines de plaines de l'année.

Lors des plaines, nous proposons un accueil dès 7h30 et jusque que 17h30.

1. Les plaines d'automne ont accueilli 75 enfants en octobre 2022

2. Les plaines de vacances de détente ont accueilli 130 enfants

3. Les plaines de vacances de printemps ont accueilli 145 enfants sur les deux semaines (740 présences)

4. Enfin, les plaines de vacances d'été ont toujours rencontré un vif succès. Nous avons même réussi, grâce au nombre d'animateurs recrutés, à doubler les groupes pour les tous petits (M0/M1). Cette année 2023 n'échappe pas à la règle, 319 enfants de 2,5 ans à 12 ans (2265 présences) ont été accueillis dans l'école de Gistoux.

L'infrastructure est adaptée aux activités et l'encadrement de qualité est conforme aux normes et attentes de l'ONE.

Nous accordons une attention particulière à l'accompagnement de nos jeunes animateurs. En effet, un responsable et deux coordinateurs de plaine recrutent, encadrent et accompagnent pas moins de 105 contrats d'animateurs engagés pour la période.

Toujours en vue de viser l'amélioration continue de nos services et pour donner suite aux recommandations de l'ONE émises en 2021 :

- Nous organisons désormais tous les vendredis un temps de débriefing avec tous les animateurs de la semaine afin de partager ce qui a bien fonctionné et identifier les axes éventuels d'amélioration.

- Nous avons également mis en place « un coin doux » pour chacune des sections afin que les enfants puissent se reposer s'ils le souhaitent.

Cette année a vu se confirmer le succès croissant des stages ados destinés aux jeunes de 12 à 16 ans.

Le service jeunesse a organisé 5 semaines de stage :

- 1 pendant les congés d'automne qui a accueilli 19 ados 1 pendant les congés de détente qui a accueilli 16 ados
- 1 pendant les congés de printemps qui a accueilli 15 ados
- 2 lors des congés d'été qui a accueilli 35 ados

Ce qui a permis à 88 jeunes de profiter d'un large panel d'activités, de découvrir et de tester de nouvelles expériences. Des ponts avec le service jeunesse ont été créés pendant ces semaines.

Ces jeunes participent de plus en plus aux évènements proposés par le service durant l'année. Cela leur permet notamment d'élargir leur cercle d'amis et de trouver un nouvel espace d'échange et d'activités.

<u>L'Ecole de devoirs (EDD)</u>

L'école de devoirs « La bulle de savants » accompagne les enfants dans la réalisation de leurs travaux scolaires. L'accès à l'école est ouvert à tous mais une attention particulière est accordée aux enfants ayant des difficultés scolaires, familiales, relationnelles ou financières. Cette année, l'école des devoirs a accueilli hebdomadairement 32 enfants encadrés par une équipe de 11 bénévoles.

Les séances de l'EDD sont organisées à raison de 3 sessions hebdomadaires chaque lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h45.

La séance est divisée en 3 temps :

1. Le temps de l'accueil et du goûter
2. Le temps du soutien scolaire et des devoirs
3. Le temps du projet pédagogique autour de la thématique annuelle - choisie par les enfants - et des activités créatives, des animations et des jeux connexes.

Grande nouveauté en ce mois d'août 2023, l'EDD a emménagé dans un nouveau local du Cott'AJE ; et ce afin que toutes les activités destinées aux enfants de 2,5 à 12 ans et aux jeunes de 12 à 18 ans soient regroupées en un même lieu.
Cela permet, bien entendu, de nombreuses synergies entre les différents services.

Le service jeunesse

Le service Jeunesse de la commune de Chaumont-Gistoux, c'est la possibilité de participer à des activités socio-culturelles de qualité et de prendre part à des actions collectives solidaires et enrichissantes.

Dans les locaux du Cott'AJE, le nouveau local EDD/Jeunesse et le sous-sol ont notamment été repensés et réaménagés comme lieu d'échange, d'écoute, d'information et de découverte… Un espace soucieux de valoriser et faire grandir les projets des jeunes. C'est ainsi que l'on retrouve un coin salon, une table de ping-pong, un billard, un jeu de fléchettes, une zone multimédia avec PC et tablettes et un coin ludothèque. Tout ceci a été co-construit avec et pour les jeunes. Merci à eux pour leur belle énergie et leur implication !

Le service jeunesse va également à la rencontre des jeunes avec la mise en place de nouveaux lieux de permanences. Les animateurs du service se déplacent en différents endroits pour être au plus proche des jeunes.

Les mardis :

- A la salle de Gym de Gistoux avec **les mardis du sport de 17h00 à 19h00**. Durant 2 heures, les jeunes s'essayent au mini foot, basket, musculation, jogging, etc. Chaque mardi est différent en fonction des envies et des intervenants.
- Si la météo le permet, les jeunes se retrouvent au skate-park du Ronvau.

Les mercredis :

- Au Cott'AJE, rue Inchebroux n°8 à Gistoux **de 14h00 à 18h00.** Dès 14h00, le service jeunesse est ouvert : accès PC et internet, jeux de société, billard, fléchettes, coin-papote… les animateurs sont également présents au point-relais *infor jeune* qui propose un large éventail de documentations sur des thèmes variés qui les touchent particulièrement : mobilité, formation, vie affective et sexuelle, orientation scolaire, emploi, job d'étudiant, … Cette bibliothèque se veut être un réel soutien pour les jeunes

Les jeudis : chaque semaine les animateurs se rendent

- À la salle de l'amitié pour les jeunes de Dion et du quartier du Bonly

Différents partenariats mis en place

1. **L'AMO La Chaloupe** :

Le service jeunesse collabore avec différents partenaires tels que l'AMO La Chaloupe d'Ottignies. Par exemple, avec le projet Délibère-Toi ! Délibère-Toi, c'est un projet positif et participatif offrant la possibilité aux jeunes âgés de 12 à 21 ans de s'engager, de découvrir, de se former au travers de stages entièrement gratuits, partout en Brabant wallon.

Lors des jours blancs de la fin d'année scolaire, les formations suivantes ont été proposées : initiation au skate et au graff', sculpture en saule et codage à l'EPN (espace public numérique). Ce n'est pas moins de 28 jeunes qui ont participé aux différentes activités proposées.

Poursuite du projet de tutorat scolaire :

Depuis mars 2020, la commune est désireuse d'organiser du tutorat scolaire pour les jeunes (secondaires) et par les jeunes (universités/écoles supérieures).

Un tuteur formé pour quatre étudiants maximum, un accompagnement de qualité, de l'expertise & de l'écoute active. Les cours se donnent à raison d'un module de 2h/semaine dans les locaux du Cott'AJE.

Quelques chiffres-clés pour la période :

- 228 heures de tutorat
- 97 jeunes du secondaire ont assisté
- aux 19 séances organisées en maths, sciences, langues et méthodologie.

- **En collaboration avec le CPAS :**

Les animateurs du service jeunesse ont pris part au projet printemps solidaire. Durant une semaine, 7 jeunes étudiants ont participé et découvert une première expérience de travail. L'objectif d'un tel projet est de promouvoir la solidarité des jeunes à l'égard des citoyens par la réalisation de travaux d'utilité publique : montage d'un chalet de jardin à l'habitat Piron, création d'un pré fleuri et entretien des bacs potagers partagés dans le jardin du pôle social, divers travaux d'aménagements extérieurs à la crèche, etc.

Cette collaboration se concrétise également lors de la journée de la diversité à destination des élèves de 4ème primaire des 5 écoles de la commune.

Les objectifs de cette journée – organisée par le pôle social, le service ATL et le service jeunesse sont notamment :

- de sensibiliser les élèves au fait que tous les enfants dans le monde ne vivent pas dans les mêmes conditions
- d'attirer leur attention sur l'injustice de certaines situations et sur les combats qui ont été menés contre celles-ci
- de les amener à la rencontre de l'autre, au travers des différents atelier

Lors de cette journée riche de découvertes et d'apprentissages, les 122 élèves de 4ème primaire ont eu la chance de rencontrer des représentants du Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH), du CPAS, d'UNICEF, de l'asbl Maison arc-en-ciel et de Sour'Dimension.

Le samedi 19 août, dans les locaux du CPAS, le service a également collaboré à l'organisation conjointe d'une donnerie scolaire afin de donner une seconde vie au matériel scolaire en bon état et permettre ainsi à des familles plus en difficultés d'équiper leurs enfants.

- **Avec le service enseignement :**

  Le service jeunesse est devenu partenaire de la journée sportive organisée par le service enseignement à destination des élèves de 6ème primaire des 5 écoles. Tout

au long de la journée, les différents groupes d'enfants se sont essayés aux joies la glisse sur les rampes du skate-park du Ronvau.

- **Avec la RCA et l'asbl Omnisport**

Le service jeunesse a tout naturellement répondu présent à l'appel de l'asbl Omnisport afin de participer activement à la fête du sport organisée, dans notre commune, chaque année, le 2ème samedi de septembre.
Lors de cette journée, petits et grands, débutants ou confirmés ont pu rider grâce aux conseils avisés de notre animateur jeunesse.

Le service jeunesse, c'est aussi la création d'événements dédiés aux jeunes :

Dans le cadre de l'opération Place aux Jeunes initiée par la Province du Brabant wallon et avec le soutien de la commune,

- Un ***Ride and graff' Day*** a été organisé au Ronvau avec pas moins de 200 participants. Une journée entière dédiée à la glisse (skate - trottinette - VTT) et au street art. Initiations, conseils et concours avec des grands noms du milieu comme MaxXtrême, Spray-Art Belgium et DJ Sonar. Aussi, différents partenaires ont parrainé et/ou participé à l'événement : Inko SneakerStore Tchoupy ice cream et Gus Skateshop.

- Grand succès également pour les ***Fun Games*** - événement co-organisé au quartier du Bonly avec la coordination ATL - le dernier week-end avant la rentrée scolaire. Cette journée sur le thème des parcours et autres jeux géants gonflables dédiée aux jeunes a conquis quelques 530 personnes.

La journée Un gars/Une Fille a affiché complet et fut un réel succès avec la participation de 12 jeunes âgés de 13 à 16 ans.

Au programme :

- jeux brise-glace,
- animation et sensibilisation sur les relations affectives par Siloé Antoine
- initiation cross-fit avec notre partenaire TEMBO
- atelier culinaire…

Une soirée Halloween :

Le vendredi 28 octobre 2022, le service jeunesse a organisé, dans la foulée du stage ados, une soirée Halloween.

Cet événement a rencontré un succès tel que plus d'une cinquantaine de jeunes ont rejoint l'équipe des animateurs du service jeunesse dans le bois de Gistoux pour une soirée dont les maîtres-mots étaient : loup-garou géant, contes de l'horreur, bonbons et frissons.

Vu le succès de cette 1ère édition, une seconde soirée du genre est prévue fin octobre 2023.

Fin juin, dans les 5 écoles de la commune, le service jeunesse est allé à la rencontre des élèves de 6ème primaire afin de faire une présentation du service, des animateurs et des activités qu'ils proposent, le tout sous la forme d'un escape game sur-mesure. Cette initiative sera programmée chaque fin d'année scolaire.

<u>Le service enseignement</u>

Le service enseignement a pour mission de maintenir la qualité de notre enseignement (projets pédagogiques diversifiés au sein de nos 5 écoles communales) tout en veillant à continuer à s'inscrire dans un contexte de rigueur budgétaire. Il est le service des ressources humaines pour le personnel subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1. L'enseignement en quelques chiffres

1.1. Les élèves : populations scolaires au 30 septembre 2023

1.1.1. En maternelles

	Nombre d'élèves au 30/09/2022	Nombre d'élèves au 30/09/2023
Bonlez	64	69
Chaumont	77	80
Corroy	97	96
Dion	70	76
Gistoux	79	74
TOTAL	**387**	**395**

1.1.2. En primaires

	Nombre d'élèves au 30/09/2022	Nombre d'élèves au 30/09/2023
Bonlez	129	131
Chaumont	128	134
Corroy	206	192
Dion	158	153
Gistoux	134	136
TOTAL	**755**	**746**

Au 30 septembre 2023, les écoles communales de Chaumont-Gistoux comptent au total 1.141 élèves (pour 11.829 habitants au 30.09.2023).

1.2. Les classes

Ecoles	Nombre de classes	Emplois
Bonlez		
Maternelles	4	3,5
Primaires	6	6
Chaumont		
Maternelles	4 = 3 FR + 1 NDLS	4
Primaires	6 NDLS	6
Corroy		
Maternelles	5	5
Primaires	9	9
Dion		
Maternelles	4	4
Primaires	8	8
Gistoux		
Maternelles	4	4
Primaires	6	6

1.3. Les emplois

1.3.1. Les emplois subventionnés par la FWB

Entre 115 et 120 (instituteurs/institutrices maternel(le)s et primaires, maîtres de cours spéciaux, puéricultrices et agents PART-APE) financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Suivi des dossiers administratifs assuré par le service.

Sur la période écoulée, plusieurs recrutements d'enseignants pour des postes ouverts ont été effectués en partie avec les directions d'école. Pour les remplacements de courtes durées, de nombreux contacts ont été pris.
Au fil de l'année, des augmentations de cadres ont eu lieu au sein des différentes écoles répartis comme suit au cours de l'année :

Ecoles	Novembre 22	Janvier 23	Mars 23	Mai 23
Bonlez		0,5		0,5
Chaumont	0,5			0,5
Corroy			0,5	0,5
Dion		0,5		0,5
Gistoux	0,5			

1.3.2. Les emplois financés par le Pouvoir Organisateur

1.3.2.1. Les emplois à orientation pédagogique

- 1 logopède
- 1 professeur de musique
- 1 bibliothécaire
- 1 heure de néerlandais/semaine dans les classes de 3e maternelle à Bonlez, Chaumont et Gistoux jusqu'au 29.08.2023 (année scolaire 2022-2023)
- 1 heure de néerlandais/semaine dans les classes de 1ère, 2ième,3ième et 4ième primaire au sein des 5 écoles jusqu'au 29.08.2023 (année scolaire 2022-2023)
- A la rentrée scolaire 2023, suite à la mise en œuvre du tronc commun, mise en place du cours d'éveil aux langues de la 1ère maternelle à la 2e primaire à raison d'une période par semaine. Le néerlandais devient obligatoire en 3e et 4e primaire à raison de deux périodes par semaine comme en 5e et 6e.

1.3.2.2. Les emplois administratifs

- 5 secrétaires comme aides aux directions dans chaque école dont 3 nouveaux engagements à la rentrée du mois d'août 2023.

1.3.3. Les partenariats complémentaires

- Logopèdes : poursuite du travail de collaboration avec le groupe des logopèdes : rencontres de suivi et travail d'uniformisation des pratiques entre les écoles.
- Langue néerlandais : poursuite du travail de collaboration avec ITC jusqu'au 29.08.2023 (année scolaire 2022-2023). EAL (Eveil aux langues) dès la rentrée 2023 avec les outils proposés par Tradanim.
- Pro Vélo : activités « brevet vélo » réparties sur 5 matinées et organisation de la journée de remise du brevet début juillet.
- PMS : poursuite d'un travail collaboratif efficient – réunions de travail avec conseil d'administration et PO, avec l'ensemble des directions (écoles et PMS) et les équipes de terrain (enseignants et agents PMS)
- Et d'autres partenariats : transports des élèves, classes de dépaysements, animations au sein des écoles, ...

2. Les grands axes de l'année 2023

2.1. Soutien aux directions

Maintien des liens de collaboration entre Pouvoir Organisateur, service enseignement, directrices et enseignants.
Attention particulière pour maintenir la collaboration avec les autres services communaux intervenants au sein des établissements scolaires (Fées – ATL –

Travaux) afin que les décisions prises soient les plus adaptées pour chacun des services.

1. Réunions régulières entre P.O. et directions :
    1. regroupant les 5 directions
       Collaboration avec l'ATL dans la préparation des points
       Invitation de personne ressource (informatique, budget, travaux)
    2. 2 rencontres individuelles avec chacune des directions (traitant de sujets spécifiques à un établissement
2. Suivi des contrats d'objectifs : recherche de formation, de renseignements pour les différents objectifs.
3. Soutien quotidien face aux divers problématiques : remplacement d'enseignants, recrutement, gestion d'équipe, interpellation de parents, pistes et soutien pour élèves en difficulté, suivi de dossier Cohezio.

2.2. Suivi du parcours professionnel des enseignants

- Recrutement : appel à candidatures (via page Facebook de la commune et groupe Facebook instits dispos) sélection et rendez-vous (finalisation avec les directions)
- Suivi administratif des dossiers des enseignants – travail d'informatisation des dossiers, recherche de solutions individuelles du type congés thématiques ou aménagements de fin de carrière.
- Soutien des directions pour la mise en place d'entretien de développement professionnel pour les enseignants avec l'outil créé précédemment. Suivi attentif des nouveaux membres du personnel. Chaque direction rencontre en début d'année scolaire tous les membres de son équipe pour soutenir le développement et la mise en projet.
- Suivi des évaluations des enseignants temporaires et temporaires prioritaires pour le bon déroulement de l'accès à la priorité et des nominations.
- Accompagnement d'enseignants (en collaboration avec les directions)

2.3. Organisation de projets dans les écoles

Organisation de la 4e journée de la créativité pour les élèves de 2e primaire :
A l'occasion de cette journée, 130 élèves des 5 écoles se sont réunis pour faire exploser leur créativité, partager leurs envies, apprendre à se connaitre autrement et pour…à la fin de la journée, repartir avec des idées plein la tête et un souvenir de leur propre création.

Inoubliable
top
à refaire
super bien
super fiers…

Voilà les quelques mots exprimés par les enfants pour résumer, à leur façon, cette journée…
alors…vivement le 5ème édition !

2.4. Axe pédagogique

Nous travaillons au soutien de l'application des projets pédagogiques, à la mise en place des actions du contrat d'objectifs et au maintien d'un bon climat scolaire (prévention du harcèlement, gestion de conflits).

Accompagnement des directions dans l'organisation et l'animation de concertation ou de réunion d'équipe avec des problématiques particulières : choix et décision d'équipe cohérent et porté par tous, difficultés relationnelles au sein d'une équipe, outil de communication non violente.

2.5. Organisation du service au sein de l'administration communale

Engagement de deux nouvelles collègues en remplacement d'un membre du service en congé de longue durée.

2.6. Création d'une newsletter à l'attention des enseignants

Depuis mai 2022, une newsletter est envoyée à tous les enseignants travaillant au sein des écoles du PO. Il est prévu d'en publier une par trimestre en moyenne.
Il s'agit aussi bien d'informer que de partager le travail accompli au sein des écoles en partenariat avec le service enseignement.

Mémo - enseignement
Année 2023-2024

UNE COLLABORATION ENTRE TOUS

FWB - MON ESPACE PERSONNEL... C'EST QUOI ?

Avec Mon Espace les membres du personnel enseignant peuvent gérer leurs **démarches administratives**, suivre l'état d'avancement et échanger avec l'administration de manière rapide et sécurisée.

Pour y accéder : http://monespace.fw-b.be

infos complémentaires ? Circulaire 8851

Nous vous invitons vivement à vous y inscrire, vous gagnerez en autonomie et en rapidité d'action

IINFOS INTÉRESSANTES...SOYONS DANS LA PRÉVENTION

- Toute **absence** doit être signalée à votre direction **ET** au service enseignement (enseignement@chaumont-gistoux.be)
- Votre **demande de congé** pour la rentrée 2024-2025 devra être introduite au service enseignement pour le 15/05/2024 au plus tard
- Restez vigilant-e aux délais à respecter en cas de mi-temps thérapeutique

Le service enseignement sera **fermé** du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre inclus

Nous vous souhaitons une merveilleuse année solaire sous le signe de la bienveillance et de la communication positive.

Sarah Maud Vanessa Anne-Sophie

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE 010 / 68 72 13
POUR ENVOYER UNE CANDIDATURE job.ecoles@chaumont-gistoux.be

Informations administratives : les dates importantes pour le suivi des dossiers, les explications de démarches administratives particulières

- **Ressources matérielles disponibles** : présenter et expliquer les ressources mise à disposition par le service enseignement au sein des écoles (ex : banque de données pour des lieux de séjours (classes vertes, de sport, etc) – à venir : un répertoire de livres pédagogiques (en collaboration avec la bibliothécaire), etc
- **Ressources humaines** : présentation de partenaires – exemple – les logopèdes avec qui nous travaillons, les asbl avec qui nous collaborons

- **Communication du travail effectué par des groupes d'enseignants** (ex : concertation des enseignants d'éducation physique et psychomotricité, concertation des enseignants de néerlandais).

- **Faire connaître et mettre en valeur** les compétences des enseignants au sein de nos écoles, créer des ponts et des solidarités entre écoles

Le service entretien

Le Service entretien a rejoint les équipes du pôle AJE² le 4 juillet dernier. Cette équipe compte actuellement 25 agents dédiés au service des 6 écoles communales, de diverses événements ainsi que des bâtiments communaux.
Au sein des écoles, le service a pour mission d'assurer :

- La propreté et l'hygiène de tous les locaux
- Le service des repas chauds au regard des normes AFSCA en vigueur

L'équipe apporte également son aide sur l'aspects catering de diverses événements liés au protocole tels que

- la « réception des Vœux »
- la « réception des Nouveaux Habitants »
- le « Dîner des Aînés »
- la « cérémonie des noces »
- et bien d'autres événements officiels à la demande du collège communal

Concernant les bâtiments communaux (administration centrale, service technique, Cott'AJE, police, salle de l'Amitié, salle Pérez, salle de Longueville), ceux-ci sont entretenus quotidiennement par le service.
D'octobre 2022 à fin septembre 2023, ce ne sont pas moins de 29 000 locaux nettoyés, 59 056 repas chauds et 4605 potages servis aux élèves, 11 semaines de plaines et stages ados soit +/- 2325 enfants accueillis dans des locaux propres. Aussi, d'un point de vue AFSCA, le taux de satisfaction se maintient depuis plusieurs années et a atteint un taux de 80% grâce à la belle énergie et l'implication constante de ce service.

SPORTS

ASBL OMNISPORTS–RÉGIE COMMUNALE AUTONOME DE CHAUMONT-GISTOUX

Régie Communale Autonome (RCA)

La politique sportive communale est définie par le Collège. Ses axes se trouvent consignés dans la Déclaration de politique communale, sa mise en œuvre concrète dans le Plan stratégique transversal.
A Chaumont-Gistoux, sur le terrain, les acteurs qui assument les compétences publiques en matière sportive, outre l'Echevin en charge des Sports en collégialité, sont l'Asbl Omnisports Chaumont-Gistoux (mentionnée «l'Asbl» dans ce rapport) et la Régie Communale Autonome de Chaumont-Gistoux (mentionnée « la Régie » dans ce rapport).
Indirectement, notamment comme soutien financier à ces deux institutions, l'Administration communale (mentionnée « l'AC » dans ce rapport), est également partie intervenante en la matière.

Les organes de « la Régie » sont composés de la manière suivante :

La composition du Conseil d'administration de la Régie est identique depuis le 25 mars 2019 : il est composé de 7 administrateurs.
Sur la période concernée par le présent rapport, le Conseil d'administration s'est régulièrement réuni en présentiel ou en virtuel.
En tant que Centre Sportif Local Intégré, la RCA est tenue d'organiser un Conseil des utilisateurs qui se veut lien les utilisateurs et les gestionnaires des infrastructures. La Présidente de la RCA et le Président de l'Asbl Omnisport y sont présents.

Les installations à disposition :

La « Régie » a acquis de la Commune un droit de superficie sur le terrain et les bâtiments où est sis le Centre sportif et en est le gestionnaire. C'est la Régie Communale Autonome qui est reconnue comme Centre Sportif Local Intégré et qui exploite les infrastructures suivantes :

- 1 plateau omnisports ;
- 3 terrains de tennis et 1 terrain de Padel ;
- 2 terrains de padels extérieurs couverts (en construction) ;
- 1 terrain de football en synthétique ;
- 1 terrain de football en gazon naturel ;
- 2 terrains de beach-volley (en activité jusqu'en juillet 2023) ;
- 1 piste de pétanque ;
- 1 plaine de jeux ;
- des installations nécessaires à la pratique des sports (vestiaires, douches, locaux de rangement, etc.).

Le Centre sportif est accessible aux écoles, clubs et particuliers.

Gestion et infrastructures

Le recrutement de personnel fixe au sein de la cafétéria reste complexe à ce jour. Depuis fin 2022, la Régie engage des étudiants fixes en renfort et ne fait plus appel à un organisme intérimaire.
La cafétéria rencontre une forte affluence, surtout les weekends, grâce aux différents clubs sportifs et à leurs activités. A noter également de nombreux groupes de marcheurs qui apprécient leur halte au centre sportif.

Le travail administratif se poursuit sur les projets infrastructures. Le marché de travaux pour la construction des deux nouveaux terrains de padel couverts a été attribué en mars 2023 et les travaux ont débuté au mois d'août. La mise en service de ces deux terrains devrait aboutir pour fin 2023. Le dossier d'avant-projet relatif au projet d'extension a été déposé comme prévu auprès d'Infrasports en février 2023. Des réunions de consultation ont été menées en présence du fonctionnaire délégué et d'Infrasports durant l'année. Sur base des remarques formulées, les plans ont été affinés et les études préliminaires ont été réalisées pour préciser l'estimation budgétaire du projet. Ces compléments sont à transmettre à Infrasports pour le 16 novembre 2023. La complétude du dossier permettra au Ministre de statuer sur l'avant-projet c'est-à-dire de fixer à titre provisoire le montant maximal de la subvention et d'octroyer un accord de principe.

La collaboration efficace se poursuit avec les différents services communaux (service technique, informatique, cellule juridique et marchés publics, urbanisme, culture/tourisme, communication).

Evènements sportifs

Concernant les activités et manifestations sportives, le Centre sportif continue - en collaboration avec le service culture - à mettre en avant la convivialité du site et à en faire un point d'accueil essentiel de la commune. Le site a accueilli à nouveau cet été Place aux artistes ainsi que la première édition de la « Journée de la mobilité et du slow tourisme ». Les évènements du pôle ATL/jeunesse (balade carnavalesque, contest de skate et journée des opérateurs extrascolaires) ont également rencontrés un franc succès. La RCA continue à apporter son soutien aux évènements des clubs qui, chaque année, connaissent de belles réussites. Notamment : le jogging Delhalle, l'étape du Wallonia Tour avec la rencontre de Tchalou en volley, la rencontre pédagogique du Judo Club. A citer également, l'organisation d'un Trail par la Haute Ecole Vinci qui apprécie tout particulièrement le cadre du Centre Sportif et de la Commune et rassemble de plus en plus de coureurs.

Missions ADEPS

Le centre sportif a introduit en avril 2023 son dossier pour le renouvellement de sa reconnaissance « Centre Sportif Local Intégré » et pour une nouvelle période de 10 années (2024 – 2033). La réponse de l'ADEPS est attendue pour décembre 2023.
Pour la première fois, la commune a obtenu une étoile au label ADEPS « communes sportives ». Ce label évalue la politique sportive et récompense les initiatives prises au cours de l'année 2022 en faveur du sport.

Le centre sportif propose pour la 2ème année consécutive des initiations à la marche nordique. L'activité continue de toucher un public essentiellement féminin. La Régie poursuit la diversification des activités au sein de ses différentes salles d'écoles. La salle de gym de l'école de Corroy accueille maintenant 2 nouvelles disciplines : le yoga et le badminton. Un stage de volley et un stage de cirque ont également pu être organisés à Corroy durant l'été.

Sport sur ordonnance

Soucieux de sensibiliser les citoyens à l'importance du sport santé, la RCA, l'ASBL Omnisports et le Crossfit Tembo ont pris contact dans le but de collaborer à la mise en place du dispositif « Sport sur Ordonnance » à Chaumont-Gistoux. Il s'agit d'un dispositif dans lequel les médecins ont la possibilité de prescrire de l'activité physique aux personnes ayant une affection de longue durée. (Diabète, hypertension, obésité, ostéoporose, arthrose, lombalgie, cancer, maladies cardio-vasculiares…). Diverses rencontres avec les médecins généralistes de l'entité ont été organisées et la communication a été amorcée lors de la fête du sport 2023. Le lancement du dispositif est prévu pour janvier 2024 à raison de 2 créneaux par semaine : l'un au centre sportif André Docquier et l'autre au Crossfit Tembo.

ASBL OMNISPORTS

Le Conseil d'Administration de l'Asbl Omnisports est composé de 7 Administrateurs. L'Asbl se réunit mensuellement, à raison de minimum 10 réunions / an. Le financement de l'Asbl est assuré par une dotation communale et des subsides auprès de la province du Brabant Wallon liés aux différents événements organisés.

L'année 2023 a vu une saison complète des activités sportives et la 8e édition de la fête du sport a pu se tenir le 9 septembre. Plus de 1200 personnes se sont présentées sur le site tout au long de la journée. Comme année, cette journée se termine par l'envol d'une montgolfière emportant avec elle 12 participants tirés au sort.

Un des objectifs de l'Asbl est notamment de soutenir les clubs par des subsides et d'être le relais auprès de la RCA pour des demandes de matériel. L'Asbl attribue également des subsides aux clubs suivant une nouvelle grille de critères visant différents objectifs : politique sportive envers les jeunes, accessibilité financière, promotion du sport et « renommée » de la commune, nombre d'adhérents, proportion des adhérents habitant la commune. Pour 2023 près de 25.000€ ont été attribués à ces projets des clubs.

Outre l'organisation de la fête du sport, l'Asbl Omnisports a édité un guide des sports reprenant l'ensemble des activités sportives publiques ou privées situées sur le territoire de la commune. Ce guide est disponible auprès de l'Administration Communale, du CPAS, du centre sportif André Docquier et du « Cott'aje ».

Pierre-Yves Docquier
Président Asbl Omnisports

ENERGIE

Rapport Communal 2022-2023 relatif au service énergie

L'activité du service énergie s'est articulé autour de 4 secteurs : le patrimoine communal, la sensibilisation de la population et du personnel communal et, enfin, le Plan d'Action Energie Climat (PAEDC). Ce dernier découle de l'engagement de la Commune à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 (soit une réduction de 85-95 % des émissions de CO_2 de tout le territoire) avec un objectif intermédiaire de réduction des émissions de CO_2 de 55 % d'ici 2030 et une attention à l'adaptation du territoire face à ses vulnérabilités face au changement climatique ainsi qu'à la précarité énergétique.

Cette activité a été mise en œuvre :

- du 1/10/2022 au 31/12/2022 par deux agents à mi-temps : un conseiller énergie (Ghislain Errembault) et un coordinateur POLLEC PAEDC (Denis Laroche),
- du 1/01/2023 au 28/03/2023 par un agent mi-temps conseiller énergie et mi-temps coordinateur POLLEC (Ghislain Errembault),
- du 28/03/2023 au 30/09/2023 par un agent temps plein coordinateur POLLEC PAEDC (Ghislain ERREMBAULT).

1. Patrimoine communal

- **Relève trimestrielle des index des compteurs (gaz, électricité, production solaire, pellets)**
  Depuis le 3/10/2022, une relève trimestrielle des index de compteurs a été systématisée pour alimenter la comptabilité énergétique et l'actualisation des données de consommation et de production des certificats PEB bâtiments publics (voir ci-dessous).

- **Projets de rénovation énergétique** :
  - Les projets de rénovation ont subis quelques aléas. Les travaux initialement prévus à l'école de la Barre ont été retirés du programme à cause de la forte inflation du coût des travaux. Pour l'école de Dion, la centrale d'achat RenoWatt en charge de trouver un entrepreneur n'y est pas parvenu. Il a été mis fin à la convention avec RenoWatt. Il est projeté de lancer un marché en propre.
  - La Commune a obtenu la subvention UREBA exceptionnel 2022 pour rénover l'école de Chaumont-Moutons.

- **Chaufferie renouvelable bois au bâtiment de Longueville (salle de fêtes et 2 logements sociaux), une 1ère à Chaumont-Gistoux** : Après deux années de fonctionnement, elle génère une économie de 38 % par rapport à l'ancienne chaudière au mazout. 20 % de ce gain vient du meilleur rendement de la nouvelle chaufferie, le solde, 18 %, s'explique par le moindre coût du combustible. Les émissions de CO_2 sont encore bien plus favorables grâce au bois renouvelable, considéré comme neutre en CO_2. Ce bâtiment remporte la palme du moins émetteur de CO_2 du patrimoine (voir certificat PEB bâtiment public).

- **Plans en matière d'électromobilité, un set de décisions prises pour un solide bon en avant :**
  - En gestion communale : Gestion des travaux et des modalités de gestion des 2 bornes de recharge électrique (2 x 11 kW) pour voitures électriques au parking jouxtant l'église de Gistoux. Elles ont généré, depuis leur mise en service fin avril, 263 rechargements pour une valeur de 3.676,49 € htva,
  - En gestion régionale (Plan EZ Charge) : En accord avec la Commune, la Région déploiera entre 2023 et 2024 un ensemble de 5 bornes de recharge de 22 KW à

Corroy-le-Grand, à Dion-le-Val, à Gistoux (une au croisement chaussée de Huy et rue Inchebroux ainsi qu'une au croisement rue Colleau et rue Collebrine) et, enfin, à Longueville.

- **Poursuite du processus de réduction et de modernisation de l'éclairage public (« E-Lumin ») 2020-2029 (en 10 phases)** : Initialisation par le groupe de travail éclairage public de la définition de la proposition à soumettre au Collège relative à la phase 3 portant sur près de 350 luminaires
  - Réunion le 29 septembre du groupe de travail (constitué des services mobilité, Police, travaux, environnement, énergie, représentant de la CCATM, Natagora) pour prendre connaissance des cartes proposées par ORES sur lesquelles le service énergie a appliqué la grille d'analyse permettant de suggérer le maintien ou la suppression des points lumineux.
  - Visite nocturne de terrain le 30 septembre de l'ensemble des points.

- **Certification PEB bâtiment public** :

Les bâtiments ou parties de bâtiments dont une superficie utile totale de plus de 250 m² est occupée par une autorité publique ET fréquemment visitée par le public doivent être certifiés. L'autorité publique doit également afficher le certificat de manière visible pour le public. Les autorités publiques doivent en effet jouer un rôle exemplaire en prenant des mesures qui montrent que les enjeux énergétiques et environnementaux sont pris en compte. Le certificat PEB de bâtiment public indique la performance énergétique du bâtiment au moyen des consommations réelles, en électricité et en combustible, par rapport à la surface de plancher chauffée de l'autorité publique. Le certificat PEB de bâtiment public a une période de validité de cinq ans. Les indicateurs de consommation (et de production) doivent être actualisés annuellement. La première page du certificat PEB de bâtiment public doit être affichée par l'autorité publique de manière visible et lisible par le public.

Dans ce cadre, la certification a été mise en place pour 15 bâtiments (Commune, CPAS et RCA). Les certificats sont affichés à l'entrée de chacun des bâtiments concernés. L'affichage devra être actualisé annuellement. Le bâtiment le moins émetteur de CO_2 est la salle de Longueville grâce à sa récente chaudière à pellets (bois renouvelable) avec 1 kg CO_2/m²/an.

- **Adhésion au nouveau marché d'énergie gaz et électricité de l'IPFBW pour les Communes :**
  Le marché de l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon de 4 ans (2019-2022) à prix fixes est arrivé à échéance dans un contexte de très forte augmentation des prix de l'énergie (guerre en Ukraine, …). Il a été remplacé par un marché de 2 ans à prix semi-fixe, soit 50 % du prix est fixe, 50 % est variable en fonction de l'évolution de la cotation ENDEX sur les marchés.

- **Le service énergie a été mobilisé pour évaluer l'impact énergie de divers projets**
  - Début octobre, le service énergie a soumis au Collège un état circonstancié des consommation énergétique en kWh et en €, situation existante (2022) et projetée (2023) dans un contexte de forte hausse de l'inflation,
  - De nouvelles propositions sur le marché de l'occasion et analyses ont été réalisées pour le remplacement de 2 camionnettes thermiques par des versions électriques,
  - …

2. Sensibilisation de la population

- **Achat groupé d'énergie** (électricité verte, gaz, isolation, panneaux photovoltaïques, ampoule led)
  - Résultats des souscriptions :
    - Contrat gaz et/ou électricité : 418 ménages,
    - Panneaux photovoltaïques : 32 ménages,
    - Isolation : 7 ménages.
  - Vu l'arrivée à échéance de la convention d'achat groupé avec Wikipower, une nouvelle consultation a été lancée pour une nouvelle période de 4 ans que Wikipower a remportée.
  - Un courrier toutes-boîtes a été distribué début septembre. Wikipower impose aux fournisseurs une électricité 100 % verte et 100 % produite en Belgique. Un article promeut l'achat groupé dans l'Amalgame d'automne. Une séance de présentation aux habitants s'est tenue à la salle Perez le 28/09/2023.

- Réponses et sensibilisation des citoyens en fonction de leurs questions énergie (éclairage public, énergie dans le logement - nombreux sont les citoyens à demander s'il existe des primes communales comme à Grez-Doiceau, … -, borne de recharge électrique, …)

3. Sensibilisation du personnel communal

La sensibilisation suivante a été réalisée **au gré des projets traités en commun** :
- le service travaux,
- les membres du Collège,
- les collègues directs.

Logo de Chaumont-Climat

4. Convention des Maires et Plan d'Action en faveur de l'Energie et du Climat (PAEDC)

La Commune a adhéré à la Convention des Maires l'engageant à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 (soit une réduction de 85-95 % des émissions de CO_2 de tout le territoire) avec un objectif intermédiaire de réduction des émissions de CO_2 de 55 % d'ici 2030 et une attention à l'adaptation du territoire face à ses vulnérabilités face au changement climatique ainsi qu'à la précarité énergétique.

Pour ce faire, un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) a été établi grâce à la subvention régionale POLLEC, un comité de pilotage constitué pour mettre en oeuvre et suivre le plan dénommé « *Chaumont-Climat* », une équipe POLLEC constituée des agents communaux pour articuler leur mission avec Chaumont-Climat.

- **Une séance de l'équipe POLLEC** :
  - 1ère séance du 16/05/2023 :
    - Présentation de l'état d'avancement à ce jour (groupe de travail, charte du comité de pilotage, réalisation ou absence de réalisation),
    - Comment mettre en œuvre et suivre les prochaines actions,
    - Tour de table : comment mon service peut contribuer (et ce qu'il peut en retirer) ?

- 2de séance du 12/09/2023 : Annulée (trop d'absents).
- **Six séances du comité de pilotage ont été tenues** :
  - 7ème séance du 30/11/2022 :
    - Etat d'avancement des actions,
    - Dernière séance organisée par Denis Laroche.
  - 8ème séance du 1/02/2023 :
    - Etat général de la situation & état de la subvention POLLEC,
    - Présentation des différents groupes de travail.
  - 9ème séance du 15/03/2023 :
    - Transfert, par la Région, des nouveaux chiffres des émissions (2019),
    - Renforcement des Groupes de Travail,
    - Reporting POLLEC - Fiches action et planning,
    - Nouvelles des Groupes de travail.
  - 10ème séance du 23/05/2023 :
    - Retour de la Région sur la subvention POLLEC 2022,
    - Retour 1ère réunion de l'équipe POLLEC,
    - Etat d'avancement des Groupes de travail,
    - Désormais le PV est accompagné du tableau complet des actions (dont celles du CPAS)
  - 11ème séance du 4/07/2023 :
    - Etat d'avancement des Groupes de travail.
  - 12ème séance du 20/09/2023 :
    - Etat d'avancement des Groupes de travail.
- **Mise en œuvre des actions**
  - Portes ouvertes maisons exemplaires en énergie 4/06/2023, 27 ménages ont visités 3 maisons ouvertes,
  - Fournisseur d'électricité verte via l'achat groupé avec le partenaire Wikipower (voir supra),
  - Transport/mobilité - La 1ère journée mobilité et slow tourisme de la mandature le 17 septembre a permis d'adresser plusieurs actions :
    - Faire tester des alternatives au tout à la voiture (microcar Microlino, une variété de vélos électriques à même de remplacer la voiture : speedpedelec, longtail, vélo cargo, vélo électrique normal, vélo pliant),
    - Faire tester de nouvelles voies par les itinéraires proposés en groupe ou en individuel. Les sentiers ou autres voies non accessibles aux voitures sont une manière de prendre des raccourci à vélo ou à pied,
    - Les ateliers d'étude autour des enjeux de la mobilité en général et à Chaumont-Gistoux ou « Comment je me déplace à vélo en sécurité à Chaumont-Gistoux ? » visent à raconter de nouveaux récits, à travailler le changement culturel vers la sobriété.
  - Bornes de recharge pour voitures électriques : voir supra
  - Eclairage public : voir supra
  - Plantation de haies et d'arbres :
    - En face du Château d'eau, le 20/11/2022, plantation de 265 arbres et arbustes réalisées par 19 adultes et 7 enfants,
    - Préparation de l'action suivante dans le contexte d'un lotissement.
  - Circularité & zéro déchet :
    - Ateliers cosmétiques maison : 1/06/2023 et 7/09/2023,
    - Elargissement des ateliers en cours de préparation.
  - D'autres actions sont également en préparation sans être développées ici (biométhanisation, service d'accompagnement à la rénovation du bâti privé, …).
  - D'autres actions des services communaux, du CPAS et d'autres acteurs sont également menées en lien avec Chaumont-Climat sans nécessairement que Chaumont-Climat interviennent, elles ne sont pas reprises ici.

CULTURE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

CULTURE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

En adéquation avec la déclaration de politique communale (DPC), un agent en charge du développement touristico-culturel a été engagé fin mars 2020. Cette personne a pour tâche de mettre en œuvre les objectifs du Programme Stratégique Transversal (PST) en ce qui concerne la culture, le tourisme et le secteur associatif.

Malgré une crise « Covid » de 2 ans (→ mars 2022), différentes missions et de nombreux projets ont pu être menés à bien depuis trois ans et demi.

A. COORDINATION CULTURELLE

I. Centre culturel du Brabant wallon (CCBW)

1.1) Focus Jeune Public/ artiste en résidence/ opération « Art à l'école »

28 élèves de 3e maternelle de l'école de Corroy ont participé à 10 ateliers de danse et expression corporelle, au sein de leur classe, avec l'artiste Gilles Noël durant l'année scolaire 2022-2023.

Ce projet fut mis en place dans le cadre de l'opération « Focus Jeune Public » du CCBW organisé en collaboration avec ÉKLA (centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse) et notre Service Culture.

Ce projet répondait aussi aux objectifs du ***P**arcours d'**É**ducation **C**ulturelle et **A**rtistique* qui s'inscrit dans le 1er axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

1.2) *Léon part en voyage* - journée intergénérationnelle

Dans le cadre d'un appel à projet sur la marionnette de la FWB, le CCBW et la Commune coorganisaient deux demi-journées (grands-) parents et (petits-) enfants le dimanche 5 mars (à 10h et 14h) à l'Espace Perez. Pour une P.A.F. de 10 € par duo, le binôme participait d'abord à un atelier créatif encadré par 2 animatrices des ateliers d'Art de la Baraque, ensuite le duo assistait au spectacle « *Léon part en voyage* » de la Compagnie WAW avant d'échanger avec les artistes et de partager un moment convivial gourmand (potage ou goûter).

Ce spectacle familial léger et poétique abordait avec les enfants, dès 6 ans, les thèmes de la vieillesse, la solitude, les souvenirs, l'enfance, l'amitié. Ce projet répondait aussi aux objectifs du *PECA*.

Nous avons comptabilisé 21 participants en matinée et 46 personnes l'après-midi dont 8 familles de Chaumont-Gistoux. Les retours du public furent très positifs.

1.3) Ateliers intergénérationnels : élèves de Bonlez & résidents des Lilas

Dans le cadre du projet « *Papot'âge* » le *CCBW* et notre Service culture ont proposé une rencontre intergénérationnelle autour de l'art.

25 élèves de 3e primaire de l'*école communale de Bonlez* se sont rendus à deux reprises à la *Résidence « Les Lilas »*. Le 27 juin, ils ont participé à un atelier créatif, animé par les *Ateliers d'Art de la Baraque*, afin de cocréer un petit livre et son histoire mais aussi partager un goûter. Le 4 juillet, la maison de retraite a accueilli le spectacle *Gaspard* de *« Une Tribu Collectif ».* Elèves et résidents y ont vécu une expérience directement liée à la manipulation de la marionnette.

L'objectif de ces deux après-midis était d'amener les résidents et les enfants à se rencontrer, à échanger, à créer ensemble, à tisser des liens. Lors de cette opération, nous avons pu valoriser une culture qui fait du bien et encourage la convivialité mais aussi investir de nouveaux lieux (les maisons de repos) avec des propositions culturelles.

Ces deux activités étaient offertes ; le projet étant financé par la Commune, le CCBW (soutien aux communes sans centre culturel reconnu) et le PECA BW.

A travers cette action, Chaumont-Gistoux a aussi pu répondre à ses objectifs d'*ouverture de la culture aux enfants*, et à ceux du décret PECA en permettant, au moins 2X/an, aux élèves de vivre une activité culturelle/artistique à l'école et une 2e en-dehors, de rencontrer des artistes.

Les enfants, les enseignants, les résidents et l'équipe d'aides-soignants ont appréciés cette expérience. Aujourd'hui ils poursuivent leurs échanges de manière automne.

1.4) « Agenda BW », l'agenda culturel du Brabant wallon

Depuis la création de cet agenda en ligne, fin avril 2022, nous encodons toutes les activités culturelles organisées sur notre territoire sur ce site Internet, notamment Place aux artistes. L'objectif étant de relayer notre programmation culturelle au plus grand nombre.

« Agenda BW » est une initiative du CCBW en partenariat avec Out.be et en synergie avec la billetterie UTick. → www.agendaBW.be

II. Le PECA en Brabant wallon

Le **P**arcours d'**É**ducation **C**ulturelle et **A**rtistique fait partie de la réforme de l'enseignement, le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, qui est entré en vigueur à la rentrée 2020. Son but est de développer davantage les collaborations entre l'école et le monde de la culture et donner une place durable à l'art et à la culture au sein des apprentissages. Le PECA concerne tous les élèves, de la 1ère maternelle à la fin du secondaire.

L'élève est au centre du PECA. À ses côtés, les équipes pédagogiques ainsi que les artistes et intervenant(e)s culturel(le)s construisent et mènent les expériences qui constituent ce parcours.

Notre référent scolaire provincial, PECA Brabant wallon, existe depuis fin 2020 et est composé de 19 institutions partenaires. Ce groupement est coordonné par le CCBW. Plus de 50 autres acteurs culturels sont en lien avec ce groupement et participent au développement des actions dans le cadre du PECA en Brabant wallon : centres culturels, bibliothèques, musées, centres d'expression et de créativité, théâtres, organisations de jeunesse…

Trois axes principaux ont été défini dans sa mission:

- Le maillage et la mise en lien entre les écoles, les opérateurs culturels et les artistes
- L'accompagnement des écoles (fortement) à prioriser
- La communication et l'information

Afin d'amplifier cette mise en lien et d'informer au mieux, le référent scolaire PECA BW a organisé des journées PECA culture/école avec les référents culturels, les référents scolaires et les enseignants. L'opportunité de se familiariser avec le PECA, de se rencontrer et d'échanger, de découvrir des opportunités de collaborations et les propositions concrètes d'opérateurs culturels pour les écoles.

L'agent Culture a participé aux journées du 19 avril et du 31 mai afin de nous relayer ensuite les opportunités.

Plusieurs actions ont également été mises en place, en partenariat avec nos 5 écoles : organisation de spectacles scolaires à l'espace culturel Perez, parcours du lecteur, ateliers intergénérationnels, …

Depuis le début de la mise en œuvre du PECA, l'agent culture fait office de ***médiatrice culturelle*** et de ***référente scolaire*** entre nos écoles et les opérateurs culturels, en adéquation avec les objectifs du PST : insuffler plus de culture, particulièrement auprès des élèves de nos 5 écoles.

2.1) Séances scolaires à la salle culturelle Perez : Homo Détritus

Durant la semaine du Grand Nettoyage BeWaPP, du 20 au 24/3, 440 élèves ont assisté à « *Homo Détritus »,* à l'espace culturel Perez, un spectacle de sensibilisation à la propreté publique et à la problématique des déchets. La comédienne raconte le voyage imaginaire d'une petite fille qui voit son petit coin de paradis se dégrader : https://www.bewapp.be/ecoles/homo-detritus/

Le bus communal a été mis à disposition afin de permettre aux enfants de rejoindre le lieu de spectacle. La P.A.F. par enfant s'élevait à 2 € grâce au soutien financier de BeWaPP.

A travers cette action concrète, nous avons pu sensibiliser ses citoyens de demain à la propreté publique et à la problématique des déchets.

2.2 Séances scolaires extra-muros à l'Espace Columban

Une relation de confiance et un esprit collaboratif se sont mis en place entre la nouvelle directrice de Columban et notre agent culture. De là sont nées plusieurs opportunités pour nos élèves. La proximité de ce lieu culturel et la mise à disposition du bus communal ont été favorables à ces nouvelles synergies.

2.2.1 Mme Vitesse

L'espace Columban accueillait en résidence Isabelle Bodson qui préparait un spectacle pour le festival de Wallonie. Nous avons l'opportunité, le 23 mars, de faire découvrir le filage de sortie de résidence de « Mme Vitesse » aux 71 élèves de P3-P4 de l'école de Corroy. *« Vivi Vitesse est une soprano qui voyage à travers le monde mais reste collée sur son téléphone, à la recherche des fans et des likes ! »*

Cette séance ouverte a permis de tester le spectacle auprès du public scolaire. Après la séance, les enfants ont pu exprimer leur ressenti et échanger avec l'équipe artistique. L'occasion pour certains de découvrir un/ce lieu culturel, de rencontrer des artistes et d'être témoin d'une étape de création. L'activité était gratuite.

2.2.2 Babysses

Le 17 avril dernier ce sont les petits d'accueil et de 1ère maternelle de l'école de Chaumont qui ont découvert un spectacle de danse, immersif et sensoriel à l'Espace Columban. « *Au cœur d'une installation sonore et textile réalisée avec des fils crochetés, on assiste à l'apparition d'un monde vivant, celui des fonds marins et des abysses. Les matières et le corps de la danseuse vivent, vibrent, respirent, fluctuent ensemble. Petit à petit, la danseuse entre en contact avec le public et invite les tout-petits à habiter et à explorer cet espace ainsi qu'à y interagir. Tout est à portée de la main des jeunes enfants… Baignés dans ce monde, leurs sens sont mis à l'honneur. »*

Première séance scolaire pour l'équipe artistique avec des élèves de 2,5 à 4 ans alors que d'ordinaire ce spectacle « tout public » s'adresse aux enfants de 4 à 18 mois accompagnés d'un parent. La P.A.F. fut de 5 €/enfant.

A l'issue du spectacle (30'), les enfants ont pu explorer l'espace scénique, s'exprimer, découvrir un lieu culturel et de rencontrer des artistes.

Ces deux activités furent proposées par l'agent Culture, dans le cadre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique qui s'inscrit dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence.

A travers ces actions concrètes auprès des élèves de nos 5 écoles, le collège répond aussi à ses objectifs d'ouverture de la culture aux enfants.

III. Le Brabant wallon : appels à projet et autres initiatives provinciales

3.1) Aide provinciale aux auteurs brabançons par l'acquisition d'ouvrages

Toujours dans cette volonté de soutenir nos talents locaux, l'agent culture continue de publiciser l'existence de l'aide provinciale aux auteurs par l'acquisition d'ouvrages. La province distribue les livres acquis aux bibliothèques brabançonnes reconnues, permettant à ces auteur(e)s de se faire connaître.

Plusieurs auteurs chaumontois ont été soutenus dans leur projet via cette aide.

3.2) Place aux artistes

Cette opération initiée par le Brabant wallon vise à soutenir les artistes et à stimuler la relance de la culture mise à mal avec la crise du Coronavirus.

Pour cette 4e édition, les activités se sont tenues les 18-19-20/8 au Centre sportif A. Docquier et à l'Espace culturel Perez, le 30/9.

Coordonnée par la Commune, l'opération fut organisée en collaboration avec le Centre culturel et le Syndicat d'Initiative.

686 personnes ont été recensées sur les 14 offres programmées cette année. La proximité entre les artistes et le public fut privilégiée à la quantité de spectateurs. L'opportunité aussi de répondre aux attentes culturelles de nos concitoyens. Plus de 40% du public était Chaumontois.

Hormis le ciné plein air, tout était payant afin de limiter les « no show » et de prendre en considération le caractère non-gratuit de la culture et des prestations des artistes. Les tarifs fixés étaient accessibles à tous : les bénéficiaires de l'article 27 et les personnes porteuses d'un handicap payaient 1€/pers./séance.

Certaines formules ont plus de succès que d'autres mais la météo reste déterminante vu que la programmation était majoritairement en « plein air ».

L'opération a permis d'engager pas moins de 27 artistes ; chaque fois que cela a été possible nous avons privilégié des opérateurs locaux.

Ce festival répond aux objectifs du PST: plus d'offres culturelles sur notre territoire pour nos concitoyens, la valorisation de nos talents locaux, l'accessibilité à la culture, notamment pour les enfants et ce, dès leur plus jeune âge, mais aussi l'utilisation de la culture comme tremplin à la convivialité.

Enfin, cela a renforcé la collaboration efficace entre la Commune, le Syndicat d'Initiative et le Centre culturel. La mutualisation des moyens financiers entre ces 3 partenaires et l'effet levier provincial nous a permis d'être ambitieux pour cette programmation estivale.

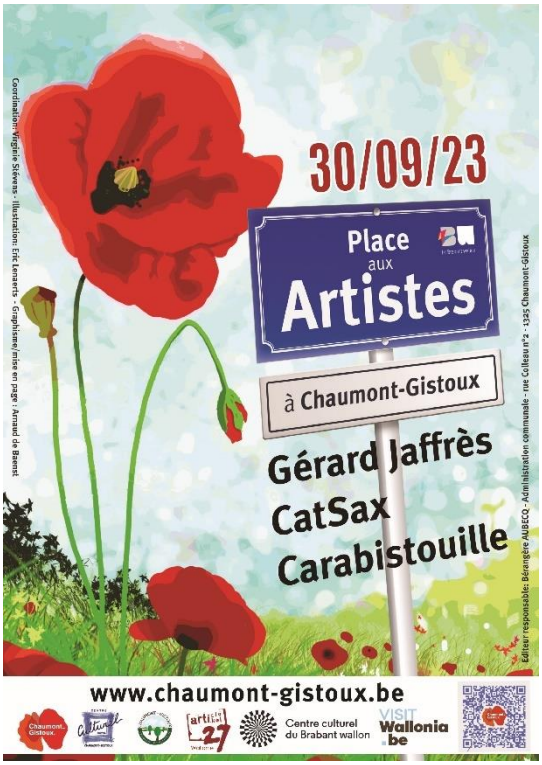

3.3) Rencontre des opérateurs culturels du Brabant wallon

La Province a organisé une rencontre des opérateurs culturels de son territoire le 25 janvier dernier , à la Ferme du Biéreau, après 3 années compliquées.

L'occasion de se rencontrer en vrai, de rappeler le rôle de la Province et ses objectifs en matière de culture et des aides disponibles : relance d'une 4e édition de « Place aux Artistes », stand à la foire du livre de Bruxelles pour soutenir les auteurs brabançons, maintien des subsides « Art et Vie » et le théâtre à l'école, poursuite de la mise à disposition du matériel provincial via son centre de prêt. Plusieurs réflexions ont émergé de cette journée sur la mutualisation du matériel, la création de synergies, le développement d'un relais en communication ainsi que sur une stratégie d'identité culturelle du territoire.

Le CCBW a également rappelé les outils à disposition des opérateurs, notamment www.agendaBW.be et la plate-forme permettant le lien entre les programmateurs et les artistes brabançons : https://www.ccbw.be/espace-pro-communes/.

IV. **Fédération Wallonie-Bruxelles** (FWB)

5.1) Le Parcours du lecteur

Dans le cadre de la *Fureur de Lire* et du *Plan Lecteur*, la Fédération Wallonie-Bruxelles offre des livres d'auteurs, illustrateurs et d'éditeurs belges francophones aux enfants à différents moments de leur vie (naissance, entrée à l'école, entrée en primaire) dans un souci de promotion de la lecture. L'album jeunesse est accompagné de documents d'exploitation mis à disposition des enseignants.

A l'occasion d'une rencontre PECA « culture/écoles », notre Coordinatrice culturelle communale a pris connaissance de cette opportunité et a entamé les démarches auprès de la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon afin d'obtenir ces livres gratuits pour les élèves de nos 5 écoles.

En juin, les enfants des classes d'accueil et 1ère maternelle ont reçu les albums « *Ribambelle* » de Mathilde Brosset et « *Plus de place !* » de Loïc Gaume, soit deux fois 270 exemplaires distribués.

En octobre, ce sont les élèves de 1ère primaire qui ont bénéficié de cette action. Cependant, comme certaines écoles travaillent par cycle, nous avons réussi à en obtenir pour tous les élèves de P2 aussi. Au total, c'est près de 300 albums de « *Toute une montagne* » de Marie Colot qui ont été distribués aux P1-P2 de nos 5 écoles.

Cette action répond une fois de plus aux objectifs PST : insuffler plus de culture et encourager le goût de la lecture, notamment auprès des enfants de nos écoles, dès le plus jeune âge, à travers la découverte d'albums jeunesse. Cela est également cohérent par rapport aux objectifs du PECA.

V. **Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux** (CCRCH)

L'agent culture a principalement apporté son soutien au CCRCH dans le cadre de sa programmation (propositions de spectacles/artistes), une aide ponctuelle pour certains dossiers administratifs et a relayé l'agenda du CCRCH. Deux spectacles avaient été suggérés au CCRCH :

- le concert « *Plus Brel la Vie* » qui s'est tenu le 1/10/22 dans l'église de Bonlez, avec Benoît Malevé (voix), Grégoire Dune (violon) et Philippe Decock (piano) ;
- le spectacle « *Deux sœurs* » de la Compagnie des Mutants, programmé à l'Espace culturel Perez le 13/11/2022.

Le CCRCH était, à nouveau, partenaire de la Commune dans l'organisation de « *Place aux artistes* ». L'effet levier provincial (1 € investi = 1€ subside) et la possibilité de mutualiser les moyens ont permis, en s'unissant, aux partenaires Commune/CC/SI de proposer plus d'activités aux citoyens pour un coût réduit. Le CCRCH proposait le film « *The Fabelmans* » (S. Spielberg) et deux concerts du Quatuor de Saxophone CatSax dans ce cadre, le vendredi 18/8 au Centre sportif. La publicité des activités PAA a également été

relayée via les différents canaux de communication du CCRCH : newsletter, site web et la page Facebook.

Le secteur culturel ayant été fort impacté par la crise sanitaire, la Fédération Wallonie Bruxelles a assoupli *l'accès aux* « ***subsides Art et Vie hors quota*** » jusqu'à fin 2023. Le CCRCH a pu solliciter cette aide pour la programmation de spectacles et artistes du catalogue « Art et Vie ». Cela a allégé le coût de certains cachets artistiques. La Commune a pu bénéficier, par l'intermédiaire du CCRCH, de ces subsides pour deux spectacles à l'affiche de Place aux artistes cet été : « Du Vent dans les Cordes » par le Duo Eoliha et "Et si… le chocolat m'était conté ! » de Ria Carbonez.

VI. Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon (MCL)

La Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon (MCL) et la Commune de Chaumont-Gistoux collaborent régulièrement ensemble, notamment dans le cadre de la saison itinérante « Histoires d'Êtres Vivants », avec la programmation conjointe du spectacle « Le Baobab à plumes » de Vi Indigaïa à l'Espace culturel Perez. Trois séances scolaires pour nos élèves sont prévues (PECA) ainsi qu'une soirée tout-public, en partenariat avec le CCRCH. Ces activités étant planifiées à la mi-novembre 2023, elles seront relayées prochainement.

VII. Appui dans l'organisation d'évènements

6.1) Collaboration dans l'organisation d'activités communales :

- ✓ Festival de l'éveil créatif (oct. 2022) : soutien à la programmation artistique (conteuse), promotion via différents canaux de cette initiative du pôle social.
- ✓ Fête des Coquelicots givrés (nov. 2022) : programmation artistique (chorale, animations), organisation du concert du « Chœur des Jeunes de l'académie de Waterloo » (billetterie), …
- ✓ *Capsules vidéo « contes de Noël »* (12) créés en 2020 ont été revalorisées sur le site Internet communal et restent disponibles en ligne sur le compte YouTube de la commune : https://youtu.be/rdcGi9Wf5oQ
- ✓ *Fête des Coquelicots* : concert gratuit des chœurs O'Tchalaï (juin 2023), balades contées (Corine Pire), visites guidées de la Roseraie (Amis de la Roseraie), randonnée encadrée (Groupe Sentiers), …

6.2) Soutien aux associations

Outre un support régulier auprès du Centre culturel et du Syndicat d'Initiative, la coordinatrice culturelle collabore ponctuellement avec d'autres associations locales selon les projets envisagés : le Cercle d'Histoire, le Collectif des Amis de la Roseraie, le Groupe sentiers, ...

Au printemps 2023, une 2e Rencontre des Artistes amateurs de Chaumont-Gistoux a été coorganisée par l'association « Présence et Action culturelle » et l'échevinat de la Culture.

L'agent culture a collaboré à l'organisation de cette exposition qui répondait aux objectifs du PST : la valorisation de nos artistes locaux.

L'événement a été relayé sur différents canaux de communication pour en faire la promotion, le Centre de prêt provincial a été sollicité pour l'emprunt de matériel (grilles), les catalogues ont été imprimés.

Près de 650 personnes ont visité cette exposition qui s'est tenue le 1er week-end d'avril dernier à l'Espace culturel Perez regroupant pas moins de 30 artistes amateurs Chaumontois.

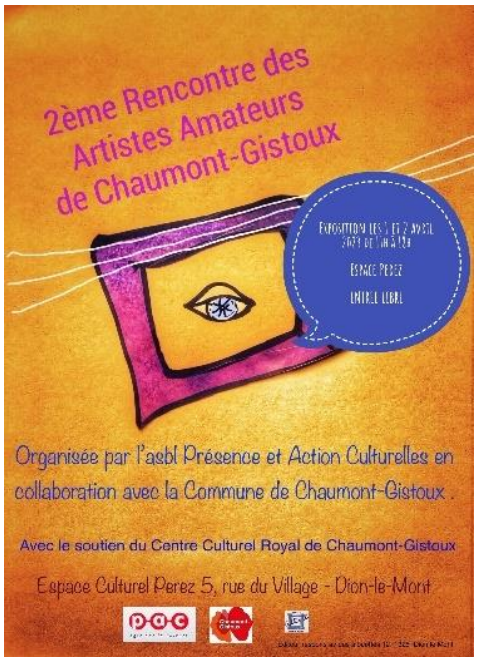

B. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Syndicat d'Initiative, l'échevinat du tourisme et l'employée « Culture/Tourisme » poursuivent leur collaboration sur différents projets liés au territoire de Chaumont-Gistoux.

I. Commissariat général au Tourisme (CGT

1.1) Recensement des hébergements touristiques reconnus

La Ferme du Laid Burniat a obtenu une nouvelle autorisation du Commissariat général au Tourisme (CGT) le 26/10/22 pour exploiter à nouveau 3 gîtes à la ferme et 4 chambres d'hôtes, complétant ainsi l'offre existante sur le territoire :

- *Chez Tonton Pic* (gîte rural 3 épis – 2 pers) - Clos des Genêts, 23
- *Ferme du Laid Burniat* (3 Gîtes et 4 ch. d'hôtes à la ferme – 31 pers.) Rue du Laid Burniat 8-10
- *Les Chanterolles* (2 *ch. d'hôtes 3 épis- 4 pers)* - Rue du Culot 18
- *Wengé Lodge* (meublé de vacances 3 clés – 4 pers.) rue de la Sarte, 2

➔ https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme/hebergements

Une circulaire, relative à la création d'hébergements touristiques, a vu le jour le 16/12/22 afin de fournir des balises permettant une application cohérente de l'article R.IV.4-1, alinéa 2, du code du développement territorial (CoDT).

Depuis le 30/01/23, cette nouvelle réglementation urbanistique encadre la création d'hébergements de loisirs en Wallonie. ***Toute création d'hébergement touristique*** *au sein d'une construction existante, modifiant donc son affectation,* ***est soumise à permis d'urbanisme.***

À la suite de cette adaptation du CoDT, l'agent tourisme collabore avec le service Urbanisme et le secrétariat de la bourgmestre sur cette matière.

1.2) Labélisation « Bienvenue Vélo »

Ce label est synonyme d'accueil, de services et d'équipements adaptés aux cyclistes. Cette reconnaissance officielle est octroyée par le CGT. Cette labélisation fait aussi écho aux objectifs du PST : développement touristique du territoire et levier d'attractivité du Centre sportif.

Nous comptons 3 labelisés « Bienvenue vélo » sur le territoire : le bureau d'accueil du S.I. (à la Maison communale), le gîte « Tonton Pic » et le Centre sportif André Docquier.

L'offre touristique pour les cyclistes est attractive sur notre territoire :

- ✓ Boucles vélos balisés du S.I. (17 et 51 km)
- ✓ Eurovélo 5, via Dion-le-Mont et Vieusart, pour relier Wavre à Namur.
- ✓ Réseau points-nœuds provincial
- ✓ Big Bang route reliant Leuven à LLN via Bonlez & Dion-le-Mont ou Dion-le-Val.
- ✓ 2 circuits créés pour la journée « Mobilité et slow tourisme » du 17/09/23 en collaboration avec le Gracq

Tous ces itinéraires vélo sont disponibles 24h/24 via le site communal : https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme/promenades/a-velo

II. VisitWallonia

2.1) Outil régional de commercialisation (ORC)

Une convention a été signée entre VisitWallonia (V.W.) et le Syndicat d'Initiative (S.I.) afin de bénéficier de l'ORC. Depuis juin 2020, c'est l'agent tourisme qui a été désigné par le C.A. du S.I. pour gérer la plateforme de réservation en ligne. Une convention pérenne a donc été signée entre le S.I. et la Commune afin que l'ORC soit exploité dans le respect des règles d'utilisation imposées par VisitWallonia. De cette manière, le SI soutient les prestataires touristiques (et culturels) de son territoire.

L'ORC a rendu possible l'ouverture du Musée d'Horlogerie aux individuels. Avant, le propriétaire n'acceptait que les groupes (min. 10 pers.). Aujourd'hui, l'agent tourisme et le S.I. planifient, avec le propriétaire, des visites où l'on rassemble les gens, en groupe de 10 à 16 personnes par séance, grâce à l'ORC.

Cet outil professionnel permet d'être autonome et d'organiser une billetterie en ligne qui répond aux exigences du secteur touristique (et culturel). En 2023, nous avons comptabilisé 446 réservations en ligne sur plusieurs événements.

III. Maison du tourisme du Brabant wallon (MTBW)

3.1) Guide « Balades & Vous »

Une 3e édition, payante cette fois (3 €), a vu le jour au printemps 2023 avec une sélection de 20 boucles à pied. Le circuit de 4,8 km, à Chaumont-Gistoux, « Sur les traces du passé », est toujours repris dans cette brochure.

3.2) Totemus

La MTBW a pris en charge les frais de création d'une chasse au trésor Totemus connectée pour chacune des 27 communes de son territoire. En contrepartie, le SI a signé une convention avec la MTBW et s'est engagée à prendre en charge les frais annuels de maintenance.

Le S.I. a créé ce circuit pédestre de 5km avec l'aide du Groupe Sentiers et l'agent Tourisme. La chasse aux trésors connectée est opérationnelle depuis le 25/02/22 et démarre du Centre sportif André Docquier.

En février dernier, le S.I. a payé un abonnement de maintenance de 3 ans pour la boucle « *Les richesses insoupçonnées des Ardennes brabançonnes* ».

Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-dessous, le circuit a attiré 3690 participants (2022) dont 16% de Chaumontois. En 2023, en revanche, on approche les 1700 personnes, soit 11% de concitoyens.

Ce produit touristique offre un réel attrait à notre territoire.

Totemus Ch-Gx	2022	2023
janvier		224
février 25/2/22	370	262
mars	823	102
avril	626	161
mai	253	249
juin	196	63
juillet	295	111
août	317	147
septembre	79	164
octobre	325	121
novembre	302	72
décembre	104	
TTX	3690	1676
		2214

3.3) Borne touristique interactive

Dans le cadre de la convention de partenariat de type 3 signée avec la MTBW, le S.I. bénéficie de la mise à disposition d'une borne touristique interactive depuis le 20/09/22. Elle a été installée dans le hall d'entrée du Centre sportif. Ce choix de localisation, concerté et stratégique, permet de toucher un public plus large. (Horaires plus larges que ceux de la Maison communale).

3.4) Soutien graphique

Nous avons obtenu l'aide du graphiste de la MTBW pour mettre à jour le logo du S.I. et faire une mise en page professionnelle du flyer des producteurs locaux édité par le S I et la commune.

3.5) Rencontres entre professionnels du secteur touristique

Tout au long de l'année la MTBW a proposé des moments de rencontres entre opérateurs touristiques brabançons mais aussi des séances d'informations auxquelles nous avons participé.

- ✓ *Réunion des organismes touristiques* (abbaye de Villers, 11/10/22)
- ✓ *Soirées de réseautage entre opérateurs*
  - Zone Est (musée Armand Pellegrin à Hélécine, 13/10/22)
  - Zone Centre (OT inforville LLN, 24/11/22)

  →Réseautage + présentation de l'ORC par VisitWallonia
- ✓ Réunion des labelisés « Bienvenue vélo » (Ibis LLN 28/03/23) :
  → Échanges d'expériences de labelisés, mise en lumière de bonnes pratiques, réflexion pour augmenter la visibilité du label en BW, partage d'expertise de ProVélo
  →l'EuroVelo 5 « Via Romea Francigena » partie belge élue meilleure véloroute de l'année (24/2/23).
- ✓ *Tourismez-Vous* (2e éd. - Ferme de Profondval -25/04/23)
  → Rencontre entre opérateurs du territoire en présence des autorités (Députée provinciale au tourisme, président MTBW, Ministre du Tourisme wallon).
  → Présentation des objectifs stratégiques et des projets pour 2023 de la MTBW
  → Présentation de l'étude sur le "Slow Tourisme" , des pistes et astuces du développement possibles en BW.
  → Ateliers « slow » : zythologie, herboristerie, méditation, initiation au Segway, dégustation de produits locaux Made in BW.
- ✓ *Inauguration du nouveau pôle d'accueil touristique de la MTBW* dans l'Hôtel des Libertés à Jodoigne (21/04/23)

Ces séances de travail et moments de rencontres sont riches et précieux pour professionnaliser notre secteur, établir nos stratégies locales de développement touristique, s'inspirer des expériences et bonnes pratiques des partenaires mais aussi envisager des partenariats.

IV. Synergies entre le Service Tourisme et le Syndicat d'Initiative (S.I.)

4.1) Missions d'accueil et d'information

Le S.I. n'ayant pas les ressources en personnel nécessaire, il a été convenu, de longue date, d'organiser l'accueil touristique à la Maison communal. Différentes brochures touristiques sont disponibles à l'accueil.

Comme les horaires d'accueil sont limités à ceux de l'administration, un point d'infos complémentaire est organisé au Centre sportif et matérialisé par un présentoir à brochures et la borne touristique de la MTBW.

Afin d'informer au mieux les visiteurs, le site Internet communal relaie des informations touristiques accessibles 24h/24.

Le S.I. a aussi créé sa page Facebook (sept. 2022) pour relayer les infos touristiques du territoire. Il compte à ce jour 431 abonnés.

De la documentation touristique gratuite est disponible, toute l'année, à la Maison communale et au Centre sportif. Elles sont notamment disposées sur des présentoirs fournis par la MTBW.

Nous proposons à la fois des brochures spécifiques à Chaumont-Gistoux mais aussi les documents fournis par notre Maison du Tourisme et VisitWallonia.

Lors des manifestations communales (accueil des nouveaux habitants, Fêtes des Coquelicots, Fête du sport, Les Coquelicots Givrés), ces brochures sont mises à disposition du public.
Ce qui permet aux habitants et aux touristes de disposer des informations utiles pour découvrir Chaumont-Gistoux, le Brabant wallon et la Wallonie.

4.2) Publications et supports de communication touristiques

4.2.2) Site Internet communal

Les infos touristiques sont accessibles 24h/24 et 7J/7 afin que les citoyens et les touristes puissent obtenir les données utiles : liste des hébergements touristiques, curiosités « à voir » (Musée de l'Horlogerie, Roseraie), l'offre en balade, à pied ou à vélo, (circuits en ligne & GPX) mais aussi les coordonnées des producteurs locaux (circuits-courts) et une présentation du S.I.

→ https:// www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme

4.2.3) Plan des rues : nouvelle édition

La Commune a collaboré à nouveau avec la société Cartobel afin d'éditer une mise à jour du plan des rues.

L'ajout de 8 circuits de balades à pied, un par village, grâce au Groupe Sentiers, invite le citoyen à (re)découvrir son cadre de vie. Un QR-code a également été inséré sur le document afin de fournir des infos touristiques. Le document a été distribué en toutes-boîtes en décembre 2022.

4.2.4) Producteurs locaux

Vingt-deux producteurs locaux sont recensés sur le site communal. La liste est régulièrement mise à jour.

→ https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme/circuits-courts

Le livret papier A5 a été réédité en juin 2023 avec le concours du graphiste de la MTBW. Il est distribué au public lors de nos festivités. Le prospectus est également disponible à la Maison communale et au Centre sportif.

4.2.5) *Panneau touristique du Comité des Fêtes de Corroy*

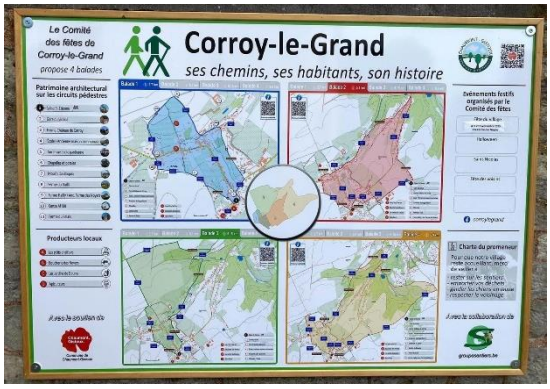

Le comité des Fêtes de Corroy a sollicité l'aide de la coordinatrice culturelle afin de mettre en œuvre leur projet du Budget participatif 2021. Une boîte à livres été fournie par le pôle social. Elle a été installée ainsi que 3 bancs par le service technique.

Le comité a fait appel à un graphiste afin de réaliser un panneau touristique. Le Groupe Sentiers a créé les 4 circuits pédestres dans le village. Le patrimoine bâti et les producteurs locaux sont

identifiés sur le plan. Le panneau a été installé au cœur de Corroy-le-grand fin septembre 2023.

4.3) Activités touristiques

4.3.1) Les peluches du Bonly

Ce n'est pas moins de 2000 visiteurs qui sont venus admirer la façade décorée de centaines de peluches par la famille Deprez au Bonly. Leur façade féérique était visible du 6/12/22 au 06/01/23, 7 jours sur 7, de 14h à 20h.
Des nombreux journalistes ont publicisé l'événement, notamment via un reportage pour l'émission « I Comme » ce qui a fait valoriser et mieux connaître Chaumont-Gistoux au public extérieur.
Cette initiative citoyenne a été soutenue par la Commune de Chaumont-Gistoux car elle répondait aux objectifs du PST. Elle a favorisé la convivialité dans le village de Dion et a aussi attiré des touristes.

4.3.2) Harpe en Chemin, balade musicale (Place aux artistes)

Le S.I. fut à nouveau partenaire de la Commune pour l'organisation de « Place aux artistes » : ORC (billetterie),soutien à la programmation, ... A cette occasion, une balade musicale, *Harpe en Chemin*, était proposée deux fois.

Sur base des codes postaux des participants, on constate que la balade musicale dans les bois a attiré plus de participants extérieurs à Chaumont-Gistoux. Sur les 40 personnes inscrites, 82,5% provenait du Brabant wallon (dont 20% de Chaumontois), 10% étaient Hennuyers et 7,5 % Flamands.

Une activité touristique qui permet de découvrir Chaumont-Gistoux autrement.

4.3.3) Le Musée d'Horlogerie de Longueville

Une relation de confiance a pu être établie avec M. Pater, propriétaire des lieux. Ce qui permet depuis 2022, d'organiser ponctuellement des visites guidées pour les individuels afin de découvrir ces collections d'horlogerie exceptionnelles.

Le 18/9/22, 76 personnes avaient participé à l'une des 3 visites (69% de Chaumontois). Ce qui démontre un attachement particulier des citoyens pour ce patrimoine privé local.

Cette année, trois dates ont été planifiées : les dimanches 26/3 (3 visites), 25/6 (1 visite) et 29/10/23 (2 visites). Sur les 91 visiteurs comptabilisés, 80 % étaient de Chaumont-Gistoux.

L'organisation de ces visites guidées par le S.I. et la Commune répond à une demande de nos concitoyens. A chaque fois, on doit refuser des inscriptions car la taille du musée ne permet pas d'accueillir plus de 16 personnes à la fois par séance. Cela garantie la qualité de la visite commentée par le propriétaire.

4.3.4) Journée Mobilité & Slow tourisme (1ère édition)

Environ 275 personnes ont participé à la journée, depuis le Centre sportif, toutes animations confondues. Les activités étaient variées, en lien avec une mobilité douce et alternative.

L'opportunité, pour le Service Tourisme et le S.I, de sensibiliser les habitants au *slow tourisme* en leur faisant découvrir des circuits pédestres et cyclistes.

Pour l'occasion le Gracq et le Royal vélo club Brabançon de Chaumont-Gistoux ont créé deux nouvelles boucles cyclistes (16 & 6 km). Un roadbook papier, PDF ou le fichier GPX étaient fournis.

Pour le volet pédestre, deux promenades avaient été sélectionnées : la balade *Sur les traces du passé* reprise dans la brochure '*Baladez-vous'* de la MTBW (4,8 km) et notre chasse aux trésors Totemus *Les richesses insoupçonnées des Ardennes brabançonnes*.

Le Groupe Sentiers avait aussi préparé trois itinéraires pédestres permettant de rejoindre, depuis les cœurs de village de Bonlez, Corroy et Dion, le Centre sportif.

Au retour de leur balade, les participants demandaient des compléments d'information au stand d'infos tourisme : de la documentation gratuite, d'autres circuits de balades et des informations pratiques. Certains visiteurs ont aussi acheté un livret promenades (Groupe Sentiers) et/ou le catalogue « Baladez-vous » (MTBW).

Deux producteurs locaux proposaient de la petite restauration tandis que le prospectus des producteurs locaux était distribué au public présent sur le site.

Nous avons établi quelques statistiques sur base des contacts recensés au stand d'infos. Sept familles ont fait la balade dans les bois (23 personnes). Pour la chasse aux trésors, on a croisé nos données avec celle de l'application et donc ce n'est pas 6 équipes (16 pers.) mais bien 10 équipes (26 personnes) qui y ont participé durant cette journée festive. Quant aux circuits vélos, 4 familles ont fait la grande boucle (13 personnes) et 3 autres la petite (9 personnes) de manière autonome tandis que 10 cyclistes ont participé à la balade de 16 km encadrée par le Gracq et le RVCB CG.

Activités touristiques proposées	Nb pers.
Sur les traces du passé 4,8 km	23
Chasse aux trésors Totemus 5 km	26
Circuit vélo 16 km	13
Circuit vélo 6 km	9
Balade vélo encadrée (16 km)	10
	81

Bref, 81 personnes ont participé aux activités slow tourisme de la matinée. Un public satisfait de son expérience et très intéressé. Bref, un bilan positif pour une 1ère édition.

C. CONCLUSION

En trois ans et demi, de nombreux projets ont été menés afin de répondre aux objectifs du PST et des actions qui en découlent.

L'engagement d'un agent responsable du développement touristico-culturel local a permis de mettre en place de nouvelles dynamiques. De nombreuses opportunités de collaboration ont été saisies. Des synergies ont été mise en place afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et de mieux valoriser Chaumont-Gistoux auprès du public extérieur.

La quasi-totalité des objectifs du PST, en matière de tourisme et de culture, ont été réalisés à travers des actions menées en adéquation avec la DPC.

PARTICIPATION CITOYENNE

Participation citoyenne : budget participatif

Les lauréats 2023

Alors que pour l'édition 2021, un jury issu de volontaires a été constitué de manière à déterminer le bien fondé et les montants alloués à chaque projet, le Conseil communal a revu le Règlement en 2023. Un comité de suivi a été constitué, composé de membres de l'Administration, chargé de veiller au respect du règlement et des procédures. Il a également organisé la séance d'information qui s'est déroulée le 12 juin dernier et a organisé les procédures de vote. La coordination entre le comité de suivi et les membres de l'administration, chacun dans leur domaine (culture, environnement, informatique) furent très efficaces.
Finalement, pour la cuvée 2023, cinq projets ont été déposés. Deux d'entre eux ont été refusés sur base du règlement. L'un était présenté par une entreprise, l'autre présenté par une seule personne et, de surcroit, dans l'attente de la constitution d'une ASBL. Restaient trois projets qui ont été soumis aux votes.

- **Cercle d'histoire (mémoires en images) :** l'objectif est la réédition d'une publication du Cercle d'Histoire qui reprend à travers une série de clichés le passé de l'entité de Chaumont-Gistoux. Découvrir et redécouvrir nos villages essentiellement agricoles mais qui avaient chacun leurs spécificités. Initiation aux modes de vie du début du 20ème siècle, aux métiers du temps jadis, aux conditions de travail, aux fêtes et cérémonies officielles auxquelles ont participé nos aïeux.

- **Comité des fêtes de Corroy-le-Grand (au gré de nos chemins) :** continuation de la demande entrée en 2021. Mise en évidence du patrimoine de CHG, la découverte des chemins et sentiers, plaques informatives, plaquettes thématiques, itinéraires qui permettent aux usagers de découvrir les valeurs communales en matière de géologie, toponymie, cycle de l'eau, faune et flore, métiers d'autrefois, défis écologiques.

- **CCCPH et CCCA (réduction de la fracture numérique)** : L'objectif du projet est d'apprendre à toute personne éloignée du numérique, y compris les aînés et les personnes en situation de handicap, à utiliser en toute confiance les services en ligne pour faire leurs achats, réserver un service ou prendre un rendez-vous. Les banques ferment leurs points de contact, les administrations se digitalisent, 25 à 30% des habitants se sentent … largués par une numérisation grandissante et de plus en plus impersonnelle. L'objectif de la démarche est de rendre ces personnes plus autonomes en les formant par la pratique et un soutien continu.

-

Suite à la présentation publique des projets, une procédure de vote destiné à TOUS LES HABITANTS DE 16 ANS ET PLUS a été organisée. Les trois projets ont été acceptés pour un montant total de 6.585€. Le comité de suivi a présenté les résultats du vote au Conseil communal du 28 août qui les a approuvés. Le 14 septembre, le Conseil communal a eu le plaisir de mettre à l'honneur les lauréats de cette cuvée 2023 au cours d'une modeste mais sincère cérémonie.
Le Collège communal a d'ores et déjà accepté de relancer le budget participatif pour 2024. Des informations précises vous seront proposées dans l'Amalgame de février.

PLANU – SIPPT

1. Coordination de la Planification d'Urgence (anciennement « PlanU »)

La coordination de la planification d'urgence est une discipline importante pour la sécurité des citoyens. Elle est règlementée par l'Arrêté Royal du 22 mai 2019 et très suivie par le Gouverneur du Brabant Wallon.

Elle permet de se préparer au mieux aux diverses situations afin de réagir le plus efficacement en cas d'urgence communale.

A cette fin, elle est organisée en 2 volets principaux distincts :

1. La planification :

   Elle consiste à déterminer et documenter les actions et mécanismes de coordination à mettre en place lors de la survenance d'une situation d'urgence, afin de pouvoir mobiliser dans les meilleurs délais les moyens humains et matériels et ainsi organiser les secours nécessaires à la protection de la population et des biens.

2. La gestion de la situation d'urgence

   En cas de situation d'urgence, les secours sont appelés en premier lieu. En fonction de la situation, et quand l'ampleur le requiert, la phase communale peut être déclenchée à l'initiative du Bourgmestre.
   Dans ce cas, un comité de coordination stratégique sera réuni en cellule de crise et devra prendre des décisions pour protéger au mieux les citoyens et les biens.

Les tâches récurrentes de la coordination de la planification d'urgence sont, entre autres :

- La mise en œuvre de la cellule de sécurité communale,
- La rédaction ou mise à jour du plan général d'urgence et d'intervention communal,
- La rédaction ou mise à jour des plans Particuliers d'intervention (risque spécifiques ou lieux spécifiques (écoles…),
- L'analyse des risques communaux (récurrents et temporaires),
- L'organisation d'exercices d'urgence,
- Remise d'avis pour les différentes festivités organisées sur le territoire communal

Dans les faits, sur la période 01/10/2022 - 30/09/2023 les services d'urgence ont été appelés sur les évènements suivants :

- l'incendie de l'AD Delhaize à Chaumont (24 juillet 2023)
- Incident d'un camion à béton la rue des sables (7 juillet 2023)
- Incendie du Haras de Dion le Val (27 juin 2023)

Elle n'ont cependant pas fait l'objet du déclenchement de phase d'urgence communale.

Le poste de Coordinateur en Planification d'Urgence a fait l'objet d'un recrutement spécifique en 2023. Une personne à mi-temps est en poste depuis le 18 septembre 2023.

SIPPT

Le Service Interne de Prévention et Protection au Travail (SIPPT) assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. Le SIPPT collabore avec le service externe lorsqu'il est fait appel à un tel service. Le SIPPT a également pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques.
Les tâches quotidiennes du SIPPT du 01/10/2021 au 30/09/2022 :

- Organisation et suivi des exercices d'évacuation (écoles et bâtiments communaux)
- Suivi de l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie
- Suivi de l'entretien du matériel de détection gaz
- Suivi de l'entretien du matériel et centrale de détection incendie et intrusion
- Suivi de l'entretien des défibrillateurs
- Suivi de l'entretien des chaudières
- Suivi des contrôles périodiques « Vinçotte »
- Suivi de l'entretien des exutoires de fumée
- Suivi des travaux à réaliser en fonction des résultats des analyses des risques des aires de jeux
- Analyse des risques incendie des différents bâtiments communaux
- Analyse des risques électrique des différents bâtiments communaux
- Visite des lieux de travail (maison communale, crèches et CPAS)
- Organisation des CCB (convocation – ordre du jour – PV)
- Rédaction du rapport annuel SIPPT
- Rédaction du plan global de prévention (5 ans)
- Rédaction du plan annuel d'action (1 an)
- Visite des bâtiments communaux avec la zone de secours pour l'obtention de rapports de prévention incendie
- Formations « sécurité » organisées pour le personnel communal

COMMERCE

Sur la période concernée, qui marque la reprise post Covid, on notera :
- Une nouvelle édition des « Coquelicots givrés », marché artisanal et gourmand de la fin du mois de novembre, des décorations des vitrines des Commerçants et l'embellissement du Centre de Gistoux avec des sapins durables qui résulte d'une dynamique entre différents acteurs locaux de même qu'avec des décorations lumineuses rénovées,
- La traditionnelle « fête des coquelicots » de la mi-juin, l'occasion aussi de faire découvrir les brochures touristiques relatives à Chaumont Gistoux et de mettre en avant la « Chaumière », soutenue au niveau du budget participatif,
- La poursuite du travail au niveau du Centre de Gistoux dans le cadre des appels à projets de la Province du Brabant wallon et de la Wallonie, l'adhésion au système de primes provinciales et régionales,
- La poursuite des contacts privilégiés et du réseautage avec les commerçants, les propositions de formation continue des Commerçants dans différents domaines, les propositions d'adhésion aux chèques pensionnés de même qu'aux différentes actions communales ou événements dans le cadre de la promotion continue du secteur économique local et la mise en avant des nouveaux commerçants dans l'Amalgame, trimestriel communal,
- Une communication continue et intervention à différents niveaux de pouvoir dans le cadre de travaux sur la Chaussée de Huy, voie régionale qui traverse les pôles commerciaux locaux, impactés par les nuisances liées au chantier,
- L'incendie du « Business Village », qui a touché de nombreux commerçants, pour lequel la Commune est intervenue au regard de ses prérogatives et de son souci de soutien aux activités économiques locales.